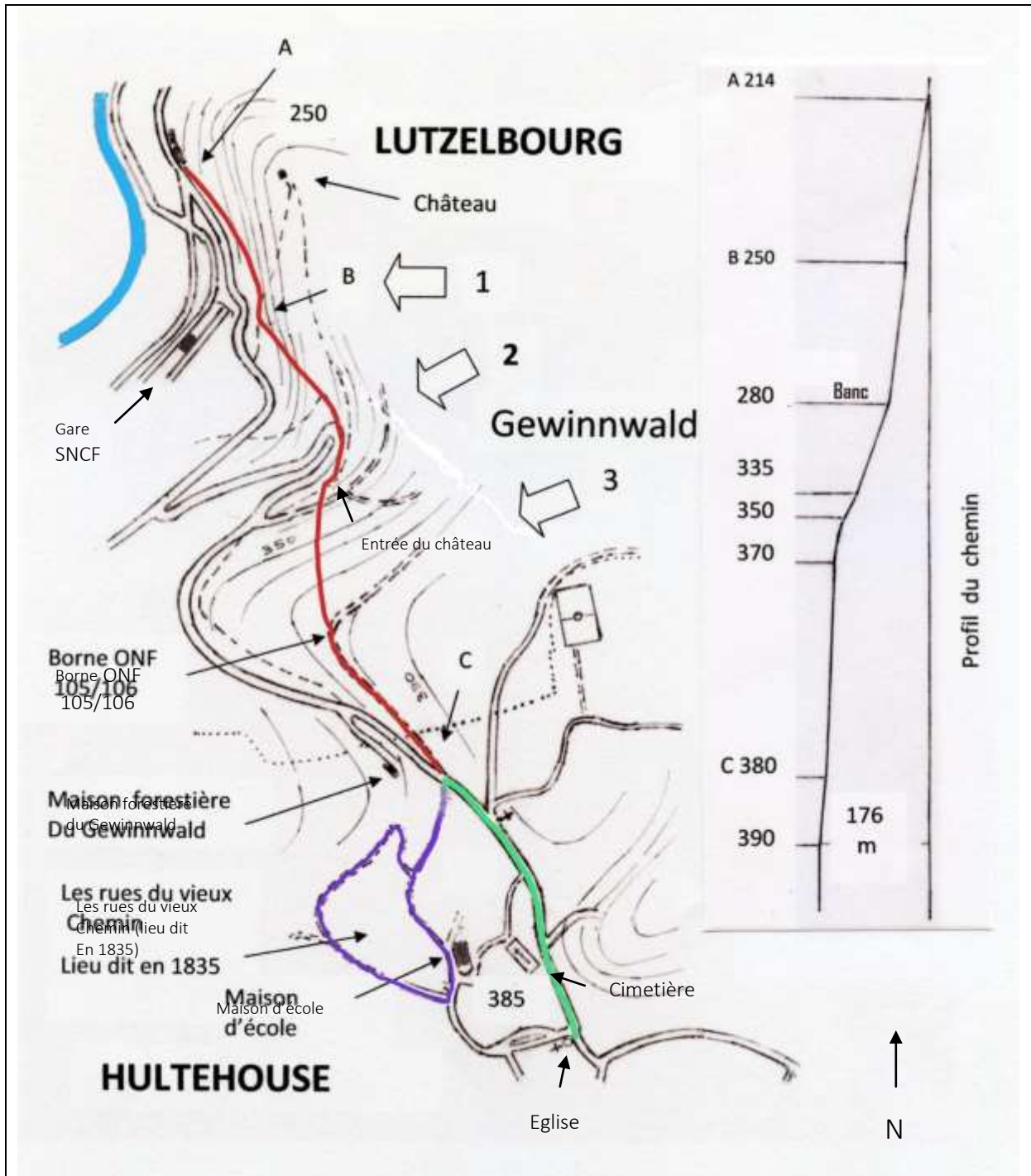


# LE CHEMIN DE LUTZELBOURG A HULTEHOUSE

(Avant la construction de la route actuelle en 1898)

Herbert ANDLAUER

décembre 2009



Distance A à C : nouvelle route 2.2 km, ancien chemin 1.7 km



Extrait du plan d'assemblage du cadastre de LUTZELBOURG du 18.07.1834 (en Mairie de Lutzelbourg) montrant le chemin reliant Lutzelbourg à Hultheuse.

# K1. CHEMIN SELON PLAN DU CADASTRE DE LUTZELBOURG DE 1834

---

## 1.1 DEBUT DU CHEMIN A PARTIR DE LUTZELBOURG

---



Route de Lutzel bourg à Hultheouse



Sentier pour monter à Hultheouse balisé par le Club Vosgien (rouge-blanc-rouge)

La route actuelle fut créée en 1898. Avant, le chemin de Hultheouse empruntait le trajet du sentier .

**Le plan du cadastre de Lutzelbourg de 1834 nous situe le début de ce chemin.**

Extrait de la Section D1 dite du village (ADM- Archives Départementale de la Moselle)



En 1835 existait déjà une maison à l'emplacement de la maison « Vetta». Le chemin passait entre celle-ci et deux petites maisons situées à sa droite.



Extrait de la lithographie ci-dessous montrant les deux maisons démolies en 1898



Emplacement des deux maisons

Tracé du chemin de Hultehouse sur le plan du cadastre actuel de Lutzelbourg



Vue prise du chemin de fer à Lutzelbourg en 1857 (Lithographie de Maugendre)



Le chemin montait du bord de la route directement à la première traverse. Ce chemin se trouvait à cette hauteur et a été démolé lors de la construction de la nouvelle route. La montée actuelle du sentier du Club Vosgien a du être pavée avec les dalles en grès des Vosges de l'ancien chemin désaffecté. N'étant pas bloquée avec des traverses, l'eau de ruissellement et le passage des piétons et des VTT l'ont détériorée.



Première traverse  
de l'ancien chemin

Etat du sentier, jusqu'à celle-ci.

Emplacement de la première  
traverse.

C'est à partir de celle-ci que le chemin  
est partiellement empierré avec des  
dalles en grès des Vosges



section « B1 » dite du château

Ancien chemin empierré

Suite



Ornières laissées par les roues des voitures



Montée du chemin vers le banc

Arrivée de l'ancien chemin



Partie de l'ancien chemin utilisée par la route  
forestière de l'ONF  
(point « B » voir page 1) près du sentier montant  
au château



Montée vers le banc

## 1.2 DU BANC A L'ENTREE DU CHATEAU

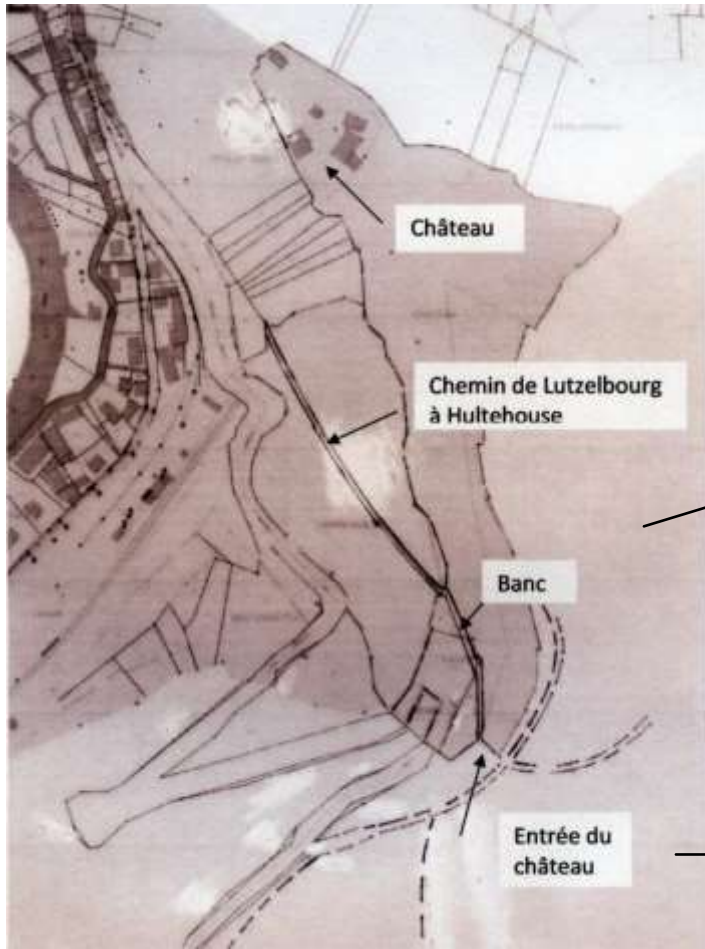
---

Extrait – Lutzelbourg – Section B1 dite du château, 18.07.1834 (ADM)





Chemin de Lutzelbourg à Hultheuse



Banc



Le tracé du chemin figurant sur l'extrait Section B1 dite du château (voir 1.2, page7) reporté sur un extrait actuel de Lutzelbourg.



A partir du banc le chemin creux continuait jusqu'à « la fontaine Trierweiler » pour rejoindre l'ancien



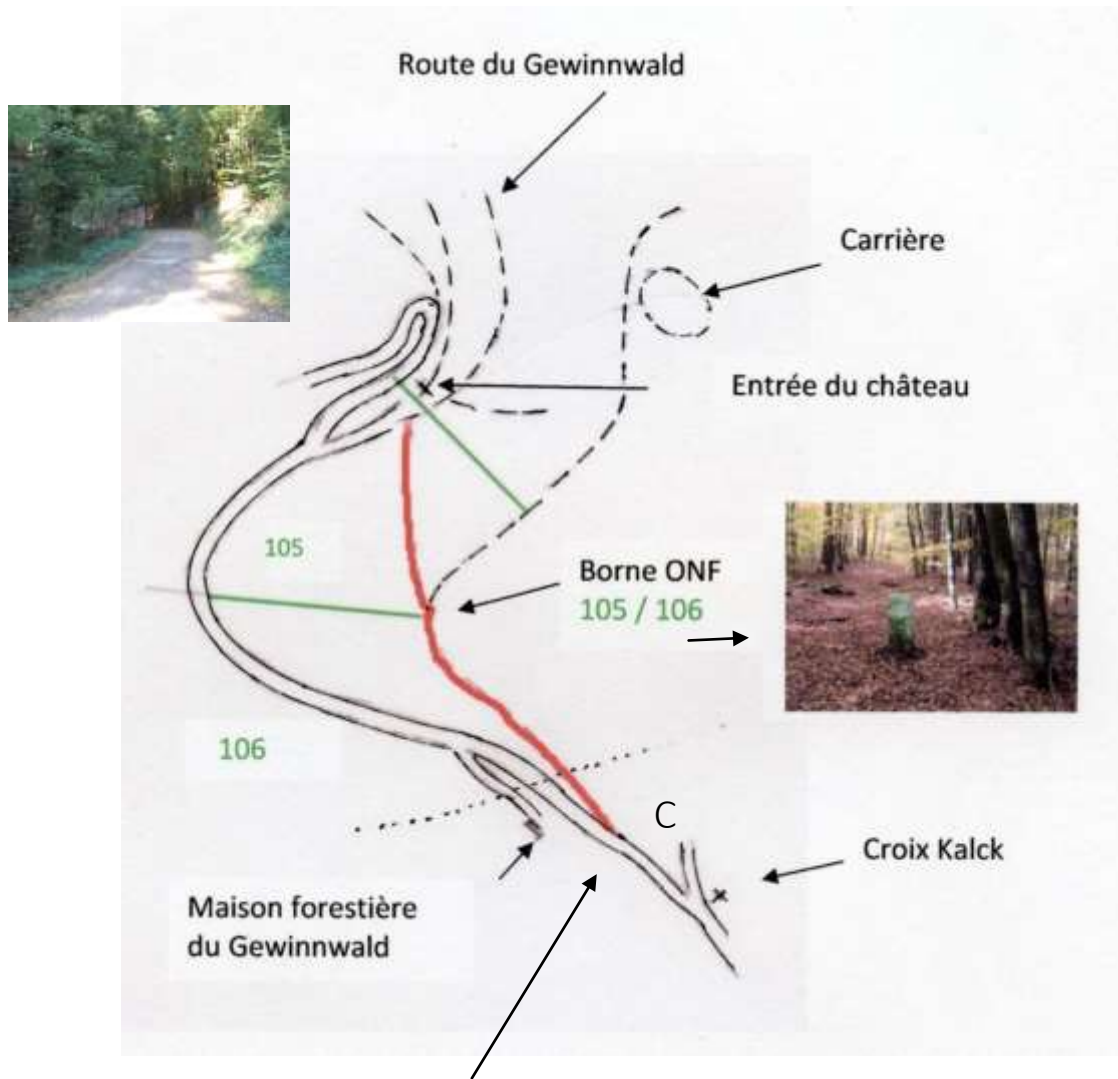
Arrivée du chemin creux en contrebas de l'entrée du

tronçon encore visible débouchant à contrebas de l'entrée du château  
château

### **1.3 De l'entrée du château jusqu'au point « C », entrée du village**

(TRACE EN VIOLET PAGE 1)

---



Sortie sur la route (point « C », page 1 )

#### 1.4 DU POINT « C » VERS LE VILLAGE (TRACE VIOLET)

Sur la feuille B1 du Cadastre de 1834 de Hultheouse **l'Impasse de la Forêt** et la **Rue de l'Ecole** s'appelaient « **les rues du vieux chemin** ». Le chemin forestier entre le n° 11 route de Lutzelbourg et la maison forestière du Gewinnwald débouche en face du point « C », ancien chemin.

**On peut supposer qu'à l'origine c'était l'entrée du village**

---

## 2. DU POINT « C » VERS L'ÉGLISE, TRACE VERT (ROUTE ACTUELLE FIGURANT SUR LE CADASTRE DE HULTEHOUSE DE 1834)

---

En 1821 une chapelle est construite à Hultheouse. Avant la construction de celle-ci les habitants du village devaient descendre à Lutzelbourg pour les baptêmes, mariages et enterrer leurs morts . L'église actuelle a été construite en 1839.

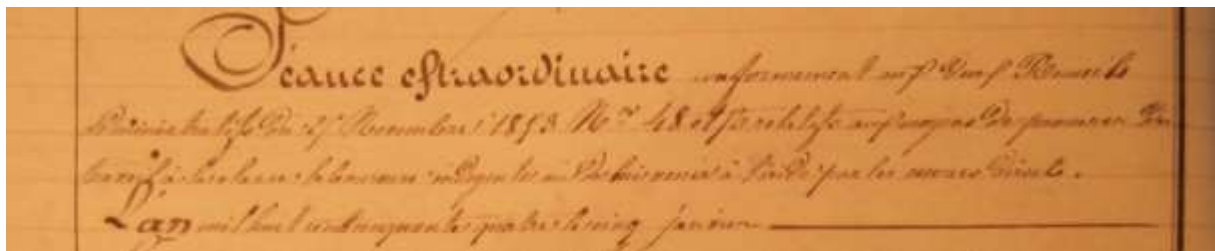
C'est en 1822 que fut créé un cimetière au bord du « **chemin de Hultheouse à Lutzelbourg** » (voir « Histoire du cimetière de Hultheouse, bulletin 2001). On peut donc supposer que le chemin a été créé avant 1822.

---

## 3. ETAT DU CHEMIN EN 1854

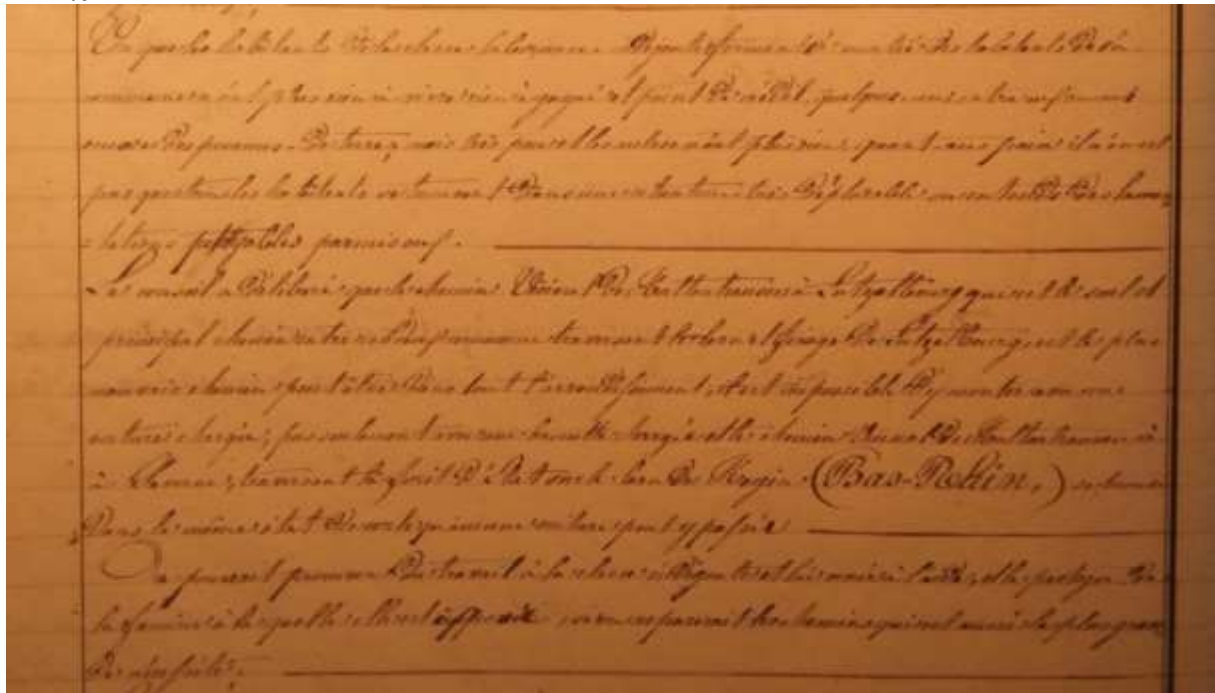
---

Extrait de la séance extraordinaire du Conseil Municipal du 5 janvier 1854 dans laquelle le Conseil Municipal demande de l'aide au Gouvernement pour réparer le chemin et donner du travail aux habitants.



**Transcription littérale** : (mots recopiés tels qu'ils apparaissent dans le texte)

**« Séance extraordinaire**  conformément aux deux recueils administratifs du 25 novembre 1859 N° 48 et 50 relatifs aux moyens de procurer du travail à la classe laborieuse indigente ou de lui venir à l'aide par les secours directs. L'an mil huit cent cinquante quatre le cinq janvier »



Transcription littérale :

« Vu que les habitants de la classe laborieuse, indigente formant la moitié des habitants de la commune n'ont plus rien à vivre, rien à gagné et point de crédit, quelques-uns entre eux ont encore des pommes de terre ; mais très peu et les autres n'ont plus rien, quant au pain il n'en est pas question les habitants se trouvent dans une situation très déplorable on entend des lamentations pitoyables parmi eux.

Le Conseil a délibéré que le chemin Vicinal de Hultenhausen à Lutzelbourg qui est le seul et principal chemin entre ces deux commune traversant le ban et finage de Lutzelbourg, est le plus mauvais chemin peut-être dans tout l'arrondissement, il est impossible d'y monter avec une voiture chargée, pas seulement avec une brouette chargée et le chemin Vicinal de Hultenhausen à Saverne traversant la forêt de l'Etat sur le ban de Hegen (Bas-Rhin) se trouve dans le même état de sorte qu'aucune voiture peut y passer.

On pourrait procurer du travail à la classe indigente et lui venir à l'aide, et la protéger de la famine à laquelle elle est exposée, si on réparerait les chemins qui est aussi la plus grande nécessité. »

**Le 15 janvier 1855** le CM demande à nouveau au Sous- Préfet de l'aide pour donner du travail aux habitants en réparant le chemin.

**Le 12 juillet 1857** le CM refuse de contribuer financièrement à l'entretien du chemin de Dabo à Lutzelbourg qui n'est pas utilisé par les gens de Hultehouse dont on néglige le chemin de petite vicinalité pour aller à Lutzelbourg.

En plus elle est sans revenus et contribue déjà au chemin qui va de Phalsbourg à la station de Lutzelbourg.

Remarque : De 1857 à 1881 on ne parle plus de l'ancien chemin dans les Registres de délibérations du CM.

## **4. De l'entrée du château vers le village aux environs de**

1898

---

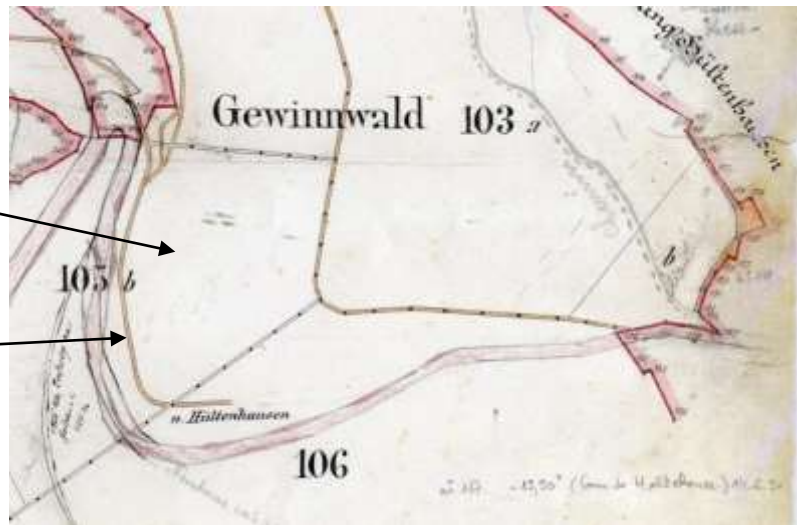
Les planches 38 et 39 de l'ONF nous apprennent qu'aux environs de 1898 l'ancien chemin du château vers Hultehouse a été abandonné. (voir chapitre 1. 3, page 9)

Extrait Planche 38

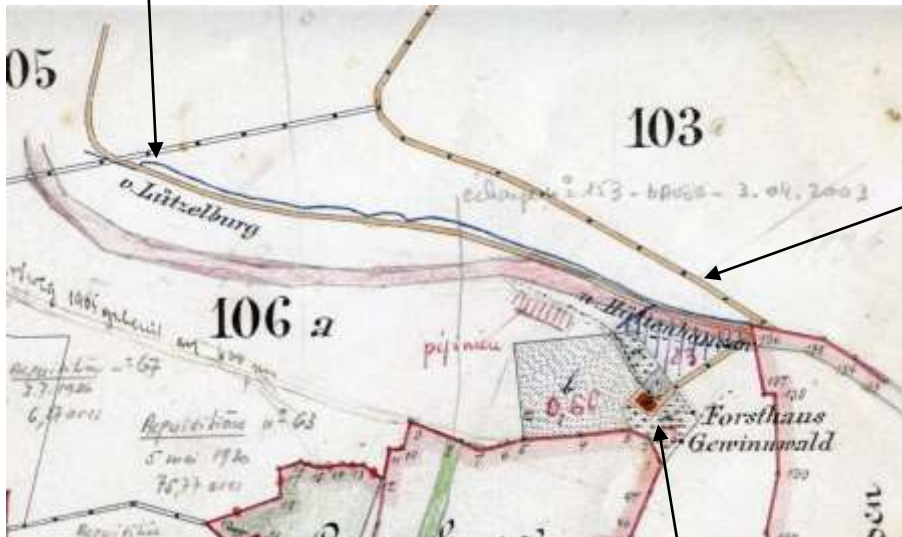
L'ancien chemin n'est plus mentionné

Chemin vers Hultehouse

De Lutzelbourg à Hultehouse



Extrait Planche 39



Ancien chemin

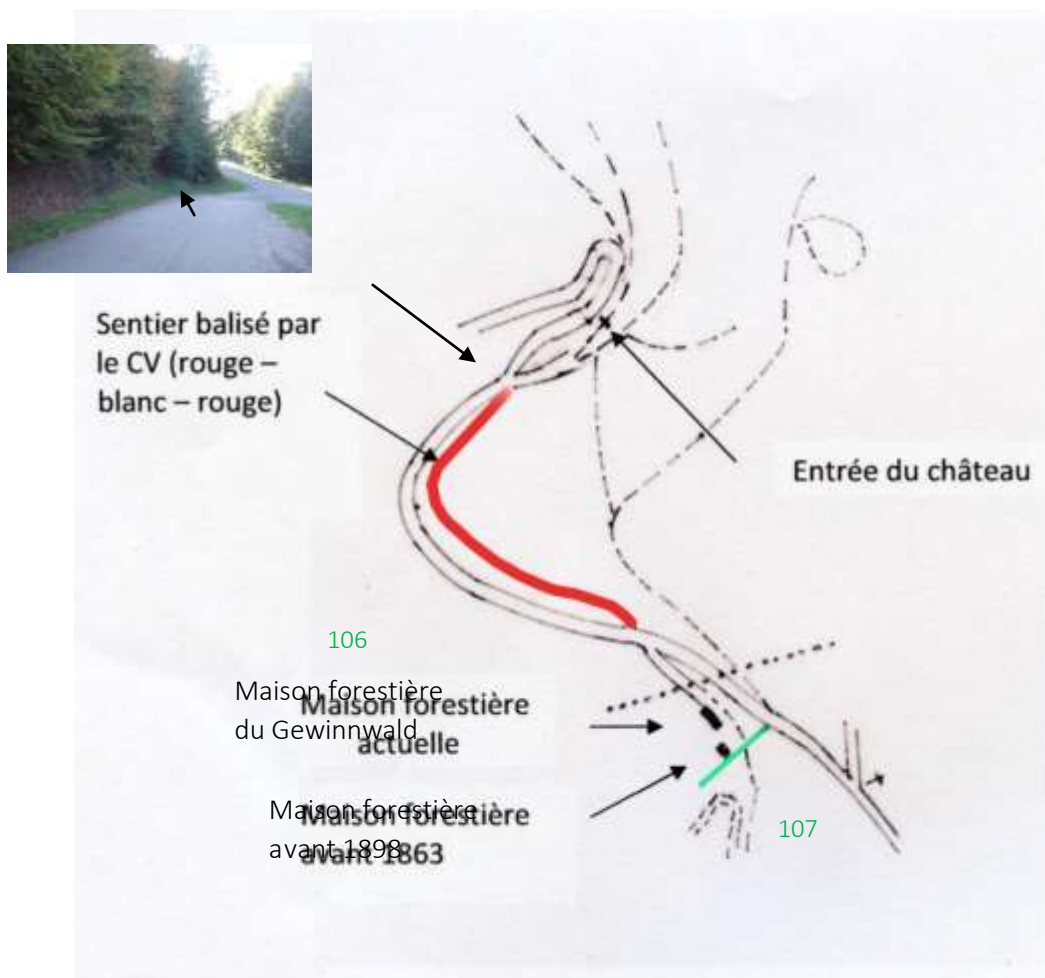
Emplacement ancienne Maison forestière

### Essais de datation de ces documents :

C'est l'année de construction de la nouvelle ou ancienne Maison forestière qui aurait pu nous permettre de dater ces documents. Le service de l'ONF n'a trouvé aucune trace dans ses archives. Le tracé de la nouvelle route a été reporté au crayon après 1898.

TRACE DU CHEMIN VERS 1898 D'APRES LES PLANCHES 38 ET 39 DE L'ONF





## 5. LA ROUTE ACTUELLE

Le 27 février 1881 le Conseil Municipal et les plus imposés du village, lors de leur réunion, demandent de connaître le tracé de la nouvelle route.

Le 14 juillet 1889 le CM refuse de payer une avance pour les avant-projets de la nouvelle route n'ayant pas les moyens et cela malgré son utilité pour la commune. Le 25 août 1895 le CM, suite à la demande du Sous-Préfet, propose de classer la nouvelle route à créer en « **Route vicinale** » et de déclasser l'ancien chemin.

**Le 19 mars 1899 la route a été ouverte à la circulation.**



Carte postale datée du 21.08. 1899

La nouvelle route



## SOURCES

- Mairie de Lutzelbourg (cadastre de 1834 et actuel)
- ADM : Archives Départementales de la Moselle
  - Cadastre de Lutzelbourg de 1834 : Section « D1 » dite du village
  - : Section « B1 » dite du château
  - Hültehouse : 2 – Particularité mosellane : ( A L)  
15AL / 445 – chemins communaux
- ONF - Carte de la Forêt Domaniale de Phalsbourg, 1980
  - Planches 38, 39 bornes du Gewinnwald
- Mairie de Hültehouse : Registre de Délibération du 10.05. 1851 au 26.11.1876  
du 29.03.1879 au 10.11.1933  
: Cadastre de 1834 - feuille Section B1 village

## REMERCIEMENTS

- Véronique Kremer ( Mairie de Lutzelbourg) pour les extraits du cadastre actuel et ancien de Lutzelbourg.
- Nicolas Gérard pour les documents de l'ONF
- Marcel Zipfel qui m'a accompagné pour reconnaître l'ancien chemin sur le site

## LA FONTAINE VAUBAN

---



en 1947

## LA FONTAINE VAUBAN

---

C'est en 1995 que le conseil municipal a décidé de l'appeler « Fontaine Vauban ». A l'origine c'était la fontaine du village qui s'appelait le « Kindelbronn », la fontaine aux enfants où, selon la tradition, naissaient les bébés !

C'était un des lavoirs du village, dommage que les pierres de lessivage aient été supprimées. Les femmes y apportaient le linge dans des baquets en bois posé sur une brouette ou sur la tête. Les travaux de trempage, de lessivage, de rinçage, d'essorage, se faisaient dans la bonne humeur malgré l'eau froide de la fontaine.

Au XVII<sup>e</sup> siècle Hultehouse faisait partie de la principauté de Phalsbourg, la princesse Henriette de Vaudemont pour alimenter la garnison en eau capte trois sources dans le village.

La principale étant celle de la fontaine, une au Mande/ qui pourrait être celle du Mannelmatt et la troisième au Schüenacker, qui est celle du Schelacker ces deux sources sont reliées à celle de la fontaine et se déversent dans une fosse de réunion. A partir de celle-ci part une canalisation en bois. Elle est réalisée avec des troncs d'arbre d'environ 30 cm de diamètre percés dans leurs longueurs d'un

trou de 7 cm de diamètre. Les barres sont liaisonnées avec du plomb. La conduite suit la rue des Fontaines puis la route de Lutzelbourg, après l'exploitation agricole elle descend dans la vallée pour rejoindre la route forestière au-dessus de la station d'épuration. Elle suit celle-ci, contourne le château et se déverse dans une grande fosse au sud du château. A partir de cette fosse les eaux descendent sur Lutzelbourg, sur un parcours de 7 kilomètres remontent par Trois-Maisons ou une quatrième source est raccordée pour arriver sur la place d' Armes de Phalsbourg.

La différence de niveau de 30 mètres entre la fontaine Vauban et la place & Armes de Phalsbourg assure la remontée des eaux. ■

C'est vers 1785 que le général Latour-Foissac alors capitaine du génie en garnison à Phalsbourg améliore le système. A Hultehouse il couvre la source principale et la fosse de réunion par un abri en grès des Vosges.

Dans les Cahiers de Doléances pour les Etats généraux de 1789 on peut lire dans le Mémoire de Hultehouse

« Qu 'ils n 'avaient qu 'une fontaine qui bonifiait tout leur terrain et que l'on vient de leur ôter pour la faire passer à Phalsbourg, ce qui leur a gâté la majeure partie de leurs prairies e/ terres labourables, ainsi que pour des blancheries en toile qui faisait la meilleure partie de leur gain, duquel ils sont privés. »

En 1792 les habitants de Hultehouse, qui n'avaient droit qu'au surplus des eaux coupèrent la canalisation et gardèrent l'eau pour eux.

C'est seulement en 1813 que le génie militaire raccorde à nouveau Phalsbourg à la source par une conduite en pierre. Sur le plan de 1810 c'est uniquement la fontaine encore existante actuellement située à gauche du Crédit Mutuel qui est raccordée à cette conduite. Celle-ci fut à son tour remplacée en 1845 par une conduite en fonte. Elle est désaffectée en 1902 suite au captage de sources entre Dabo et la Hoube.

La parcelle du terrain avec abri et auges est la propriété de la ville de Phalsbourg.

-----

Sources : Place de Phalsbourg — Plan et nivellement du cours de la fontaine de hultenhausen et de celle des trois maisons depuis leurs sources jusqu'au bassin côté 33 sur la place d'armes - An 1810.

( Service Historique — Terre — Archives )

Arthur Benoit : Vers les Vosges — Phalsbourg, Sarrebourg et leurs environs. 1876

Phalsbourg — Bulletin municipal N° 10, déc. 1987

■ P. Lesprand et L. Bour : Cahiers de Doléances des Prévôtés bailliagères de Sarrebourg et de Phalsbourg et du baillage de Lixheim pour les Etats généraux de 1789, Metz 1938



Herbert ANDLAUER

Herbert ANDLAUER, décembre 2005

## BORNES ARMORIEES DE HULTEHOUSE



Herbert ANDLAUER

### Bornes armoriées de HULTEHOUSE

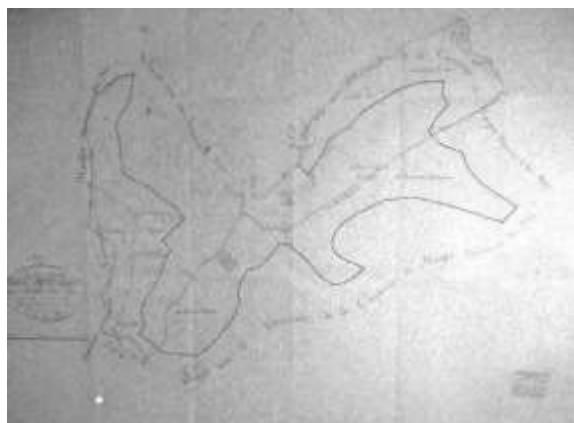
**Limite forestière de 1727 entre  
l'abbaye de Marmoutier et Hultehouse**

Herbert ANDLAUER  
décembre 2006

Certaines de ces bornes étaient connues des habitants de Hultehouse. Les bûcherons, les cueilleurs de champignons, les écoliers et les promeneurs ont un jour ou l'autre rencontré une de ces bornes.

C'est au mois d'août de l'année 2005, que M. Roger Brenot, maire de Hultehouse et président du Club Vosgiens du Pays de Phalsbourg-Lutzembourg m'a montré pour la première fois une de

ces bornes : la H 68 dans le Tiergarten. En revenant à la maison je me suis dit, si ce sont des bornes de limites, ils devraient figurer sur le plan d'assemblage du cadastre de 1834. La consultation de celui-ci m'a confirmé dans mon idée, les bornes figuraient bien sur le plan, mais sans numérotation.



Plan d'assemblage de 1834



Croquis visuel de la limite entre la commune de Hultenhausen et de celle de Haegen (1)

Par ailleurs le « PROCÈS-VERBAL de délimitation du territoire de la commune de Hultenhausen » du 10 novembre 1830 m'a appris que c'étaient les bornes de la limite entre la commune de **Hultenhausen** et celle de **Haegen**. ( 1 )

*Suite à ces informations, nous avons décidé de les retrouver et de les situer.*

Des recherches faites à la S.H.A.S.E.( 2 ) et aux A.B.R ( 3 ). m'on appris l'origine de ces bornes. Hultehouse qui faisait partie de la Marche de Marmoutier fut rattaché à la France avec Phalsbourg par le « Traité de Vincennes (28.02.1661) » et confirmé par le « Traité de Paris en 1718 ». Or, un jour les bûcherons de l'abbaye de Marmoutier au lieu de couper du bois dans la forêt de la Marck appartenant à l'abbaye coupaient le bois dans la forêt de Hultehouse dépendant de la gruerie ( 4 ) de Phalsbourg.

Il fût donc décidé entre le procureur du Roy et l'abbé de Marmoutier d'aborder la forêt de la Marck qui avoisine celle de Hultehouse, pour matérialiser les limites. Cet abornement eu lieu **en octobre 1727**.(voir la copie de la première page de ce document en annexe page6)

Transcription de ce document : ( 5 )

*L'an mil sept cens vingthuit le deuxieme jour de Mars , pardevant nous jean françois delatour defoysac, Ecuyer, gruyer Royal en la gruerie Royale de phalsbourg, en notre hostel, huitheures du matin, est comparu le Reverend Don Claude procureur de l'abbaye de Marmoutier en alsace, lequel a dit, que sur une difficulté survenue entre M<sup>e</sup> florent Mengin procureur du Roy en cette gruerie d'une part, et le Reverendissime abbé, Prieur, et Religieux de la dite abbaye d'autre part, a l'occasion des limites de la forest de hildenhausen appartenante au Roy à cause de son domaine de phalsbourg, et de celle de la forrest de la Marck, appartenante à la dite abbaye, dont les boucherons enfaçonant du bois pour le dit seigneur abbé dans la dite forest de la marck appartenante aladite abbaye, auroient esté rapportes au greffe de la gruerie et accusés d'anticipation sur la forest de hildenhausen, il fut convenu entre les parties interessées pour terminer cette difficulté, qu'il sera fait un arpentage et abornement general des*

*parties de ladite forest de la Marck qui avoisine celle de hildenhausen, a quoy il fut procedé à la requeste dudit Seigneur abbé pendant cinq journées entiers du mois d'octobre de l'année dernière mil sept cens vingt sept par deffunt lesieur Méperet guyer Royal audit phalsbourg en presence dudit M<sup>e</sup> Mengin procureur du Roy.*

Le croquis suivant en fut dressé en 1727

*Plan figuré de la forest  
Daltehusen dependante de la Gruerie Royale de  
Phalsbourg.*

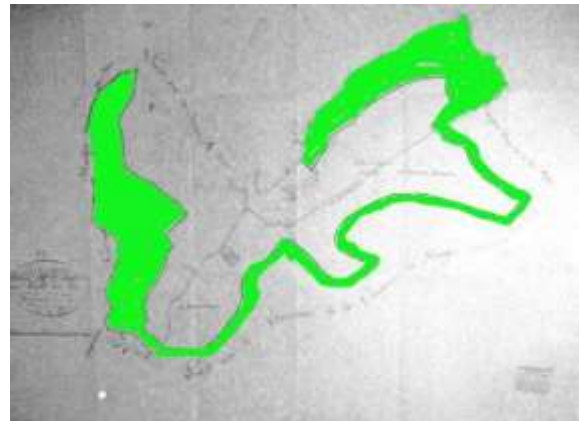


Hultehouse fut donc enclavé dans le territoire de la Marche de Marmoutier ( Marck ) par 88 bornes, sur lesquelles furent taillés les numéros H 1 à H 88.

Le croquis ci-après nous montre le village de Hultehouse enclavé dans le territoire de la Marche de Marmoutier. Il nous permet de comprendre l'orientation du H ( Hultehouse ) et du M ( Marmoutier ) taillée dans les bornes.

Le « H » est tourné vers l'intérieur donc du coté de Hultehouse.

Le « M » vers l'extérieur, territoire de la Marche de Marmoutier ( couleur verte )



**Remplacement des bornes H 61 et H 68** selon le procès-verbal du 2 août 1784 ( 6 ) :  
exemple de la borne H 68.

*“ et parvenu sur celle cydevant numéroté 68, que nous avons fait lever, nous l'avons reconnu pour devoir faire Borne séparative par le grain, la grosseur de la pierre et les témoins en tuile et charbon que nous avons trouvé sous le dit tronc, en conséquence et dans la même ouverture, nous avons de suite fait planter une nouvelle Borne de grain de sable rouge, ayant seize pouces de profondeur en terre, vingt trois pouces hors terre, de la largeur de dix pouces deux lignes sur sept pouces ( 7 ), au pied de laquelle nous avons fait mettre pour témoins des morceaux de tuile au nord et du charbon au midy, ensuite de quoy nous avons fait tailler sur la face au midy la lettre H, sur celle au nord les armoiries de l'abbaye de Marmoutier avec le milliaire 1784., sur celle au levant le N° 68, et sur la superficie une ligne droite servant de visierre. ”*

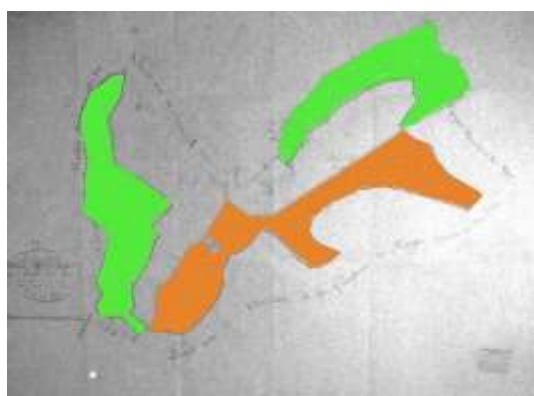
La borne H 68 implantée en 1784 avait les dimensions suivantes : hauteur, en terre 43,3 cm, hors de terre 62,2 cm, largeur 27,53 cm sur 18,94 cm.



**La numérotation des bornes :** la borne ci-dessus a été implantée en 1727, elle porte encore son numéro d'origine N 38 conforme au procès-verbal de 1727 selon lequel la borne H 88 implantée au bord du Fischbach porte le N° 1, la numérotation a donc été inversée pour Hultehouse (voir annexe page 8). Sur la face dirigée vers Marmoutier est taillée la lettre « M » brochant la crose de l'abbé de la Marche de Marmoutier. Sur une autre face, le N° 374 pour Marmoutier dans le suivi de la numérotation de l'ensemble de ses territoires, ainsi que l'année 1727 date de la mise en place de la borne. Sur la face dirigée vers Hultehouse la lettre H et son N° 51.

Sur le dessus de la borne est taillée la visière qui indique la direction de la prochaine borne. Les distances entre bornes varient entre 30 et 52 verges soit environ 86 à 149 m, la verge correspondant à 2,87 m. (9).

### Modification de la limite forestière de 1727



Terrains échangés entre Hultehouse et Haegen



Nouvelles limites

En 1882 l'administration allemande a remplacé la limite sinueuse entre Hultehouse en (Moselle) et Haegen dans le Bas-Rhin par une ligne droite. Cette modification fut à l'avantage de Hultehouse qui s'accroîtra de 14,894 ha par l'échange effectué avec Haegen. (8)

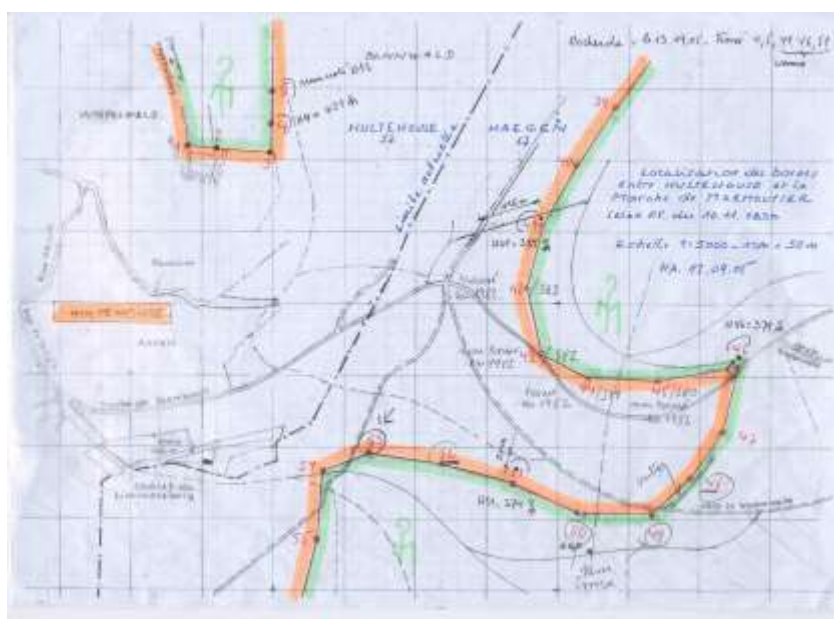
### Recherche des bornes :



C'est à partir de la borne H 88 ( Hultehouse ) = M 337 ( Marmoutier ) citée par M. Obstetar ( 9 ) et se trouvant dans le Tiergarten au bord du Fischbach et quelques bornes trouvées au départ de nos recherches, que j'ai pu établir la liste complète des numérotations figurant sur les bornes.

L'équipe de recherche se composait de : Roger Brenot ( maire de Hultehouse et président du Club Vosgiens du Pays de Phalsbourg- Lutzelbourg ), Marcel Zipfel, Etienne et Laurence Walter. Les recherches ont débutés en septembre 2005.

Pour leurs permettre de faire les recherches, j'ai établi six croquis du format A4 couvrant l'ensemble des bornes en y faisant figurer l'emplacement supposé des bornes. J'ai agrandi à cet effet la carte I.G.N. de 1/25000 à 1/5000.



A ce jour ils ont trouvé 76 bornes sur les 88 existantes. C'est avec leurs renseignements concernant l'emplacement exacte des bornes que j'ai établi le plan des bornes armoriées de Hultehouse ( annexe page 7). En plus du plan M. Brenot a établi une liste indiquant pour chaque borne son état ainsi que tous les N° y figurant ( annexe page 8 ).

### **Valorisation de ce patrimoine :**

Le Club Vosgien étudie la mise en valeur de ces bornes soit en les repérant à partir des sentiers balisés proches, soit en créant un sentier des bornes en accord avec l'O.N.F.

#### NOTES :

- 1- Service du Cadastre de Sarrebourg.
- 2- S.H.A.S.E. – Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs.

- 3- A.B.R. – Archives départementales du Bas-Rhin.
- 4- Paul KITTEL – “gruerie”, dans le Petit Larousse illustré de 1979, on peut lire : «gruerie» (de gruyer) privilège du roi et de certains seigneurs sur les bois.  
     – “gruyer”, il s’agit d’un fonctionnaire (royal ?) qui a en charge la gruerie du lieu, donc s’occupe de la gestion d’un domaine forestier (= forêt domaniale).
- 5- A.B.R. - Archives anciennes, H 614 / 12, du 02.03.1728, P.V. de réception de l’abornement des limites entre Hultehouse et Marmoutier de 1727.
- 6- A.B.R. – Archives anciennes, H 614 / 14, P.V. du 02.08.1784, Remplacement des bornes H 61 et H 68.
- 7- Léo JOUNIAUX, “ GENEALOGIE , Pratique – Méthode – Recherche ” Arthaud 1991, page 194 , Les unités de mesure : 1 pouce sous l’Ancien Régime = 12 lignes ( 2,707 cm ), 1 ligne = 0,2255 cm.
- 8- Mairie de Hultehouse, Cadastre de 1834, Plan d’ensemble des modifications de limites entre les départements du Bas-rhin, commune de Haegen et de la Lorraine, communes de Garrebourg et de Hultehouse.

Hultehouse cède à Haegen, le Bannwald avec une superficie de 126,950 ha, en gardant l’enclave de « l’Altfeld » et reçoit en contrepartie le Tiergarten avec 83,94 ha et le Gross-Riffenthal et le Mohrenthal faisant ensemble 57,904 ha, soit 141,844 ha.

- 9- François OBSTETAR, “ Bornes armoriées ”, SHASE « Pays d’Alsace », Cahier N° 186 a – 1999.

Annexes :

- Page 6 – première page du document H614 / 12
- Page 7 – plan des bornes armoriées de HULTEHOUSE
- Page 8 – relevé de l’état des bornes retrouvées établi par M. Brenot

Divers :

- S.H.A.S.E. – Fond R. Engel, relevé des bornes : 41, 42, 44, 46 en 1982

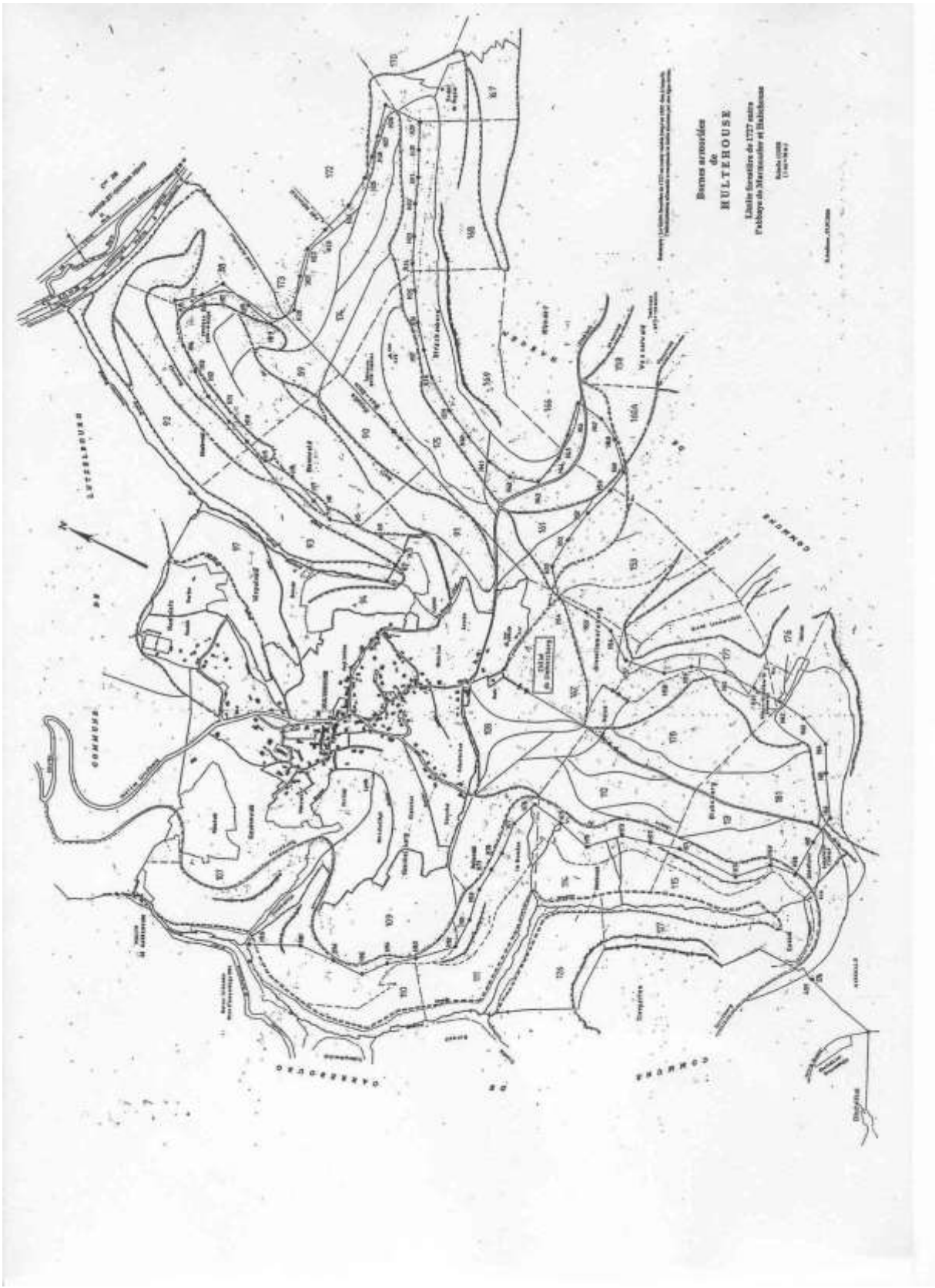
:

Abonnement

fort



au mil sept cens vingt huit le deuxieme jour  
 de Mars, pardevant nous Jean Francois de la Cour  
 de Poyas, Euyer, greffier Royal en la greue  
 Royale de Rhalsbourg, en notre Reside, Ruitmann  
 du notaire est compare le Reverend Don Blaise  
 procureur de l'abbaye de Marienthal en alace, le  
 quel a dit que par une difficulte survenue entre  
 le sieur de l'abbaye procureur du Roy en cette  
 greue d'une part, et le Reverend sieur abbe,  
 sieur, et Religieux de l'abbaye d'autre part,  
 et occasion des limites de la forest de Kildenkaupten  
 appartenante au Roy a cause de son domaine  
 de Rhalsbourg, et de celle de la forest de la  
 March, appartenante a ladite abbaye, dont  
 les deux seigneurs en question ont du bois pour  
 le sieur abbe dans ladite forest de la March  
 appartenante a ladite abbaye, au point de  
 la parolle au greffe de la greue, et aussi  
 d'arbitrage par la forest de Kildenkaupten,  
 se fut convenu entre les parties, postereur pour  
 terminer cette difficulte, qu'il sera fait un  
 arbitrage et abonnement general des parties  
 d'icelle forest de la March, qui avoisine  
 celle de Kildenkaupten, a quoy se fut procede  
 ala requete dudit sieur abbe pendant cinq  
 jours entiers de mois d'octobre de l'annee  
 demiere mil sept cens vingt sept par devant  
 le sieur de la Cour greffier Royal en Rhalsbourg  
 en presence dudit M. Meunier procureur du Roy



N° BORNE	N° HULLTEHUSE	N° MARMOUTIER	OBSERVATIONS
1 illisible	88 OK	337 OK	Angle 1727 abîmée
2	87	338	Non trouvée
3 OK	86 OK	339 OK	Bon état. Tergarment repeinte CF
4 non inscrit	85 OK	340 OK	HM
5 OK	84 OK	341 OK	Bon état
6 non inscrit	83 OK	342 OK	HM
7 OK	82 OK	343 OK	Bon état
8 OK	81 OK	344 OK	5° vers ouest. Tergarment
9 OK	80 OK	345 OK	4° #
10 OK	79 OK	346 OK	3° #
11	78	347	2° #
12	77	348	1° #
13 illisible	76 illisible	349 illisible	Angle cassée - 108/111/112/114
14 retaillé	75 OK	350 amorce	1° vers sud. Tergarment 1727
15 illisible	74 OK	351 OK	2° Bon état angle, 1727
16 illisible	73 OK	352 retaillé	abîmée
17 non inscrit	72 OK	353 OK	HM proche 112-113-114-115
18 amorce	71 OK	354 OK	abîmée 1727
19 non inscrit	70 OK	355 OK	HM
20 retaillé	69 OK	356 OK	Niveau haut. Poutelle, penché
21 illisible	68 OK	357 OK	Angle sur Kessel
22 OK	67 OK	358 OK	Bon état 1727
23	66	359	Non trouvée
24	65	360	Non trouvée
25	64	361	Non trouvée
26	63	362	Non trouvée
27 non inscrit	62 OK	363	HM + 1717/18/19
28	61	364	Mauve de Pfalzburg
29	60	365	A confirmer
30 N 70	59 OK	366	N° à confirmer
31 N 71	58 OK	367	N° à confirmer
32	57 OK	368	Non trouvée
33	56 OK	369	Abîmée N° à confirmer
34	55	370	Non trouvée
35	54	371	Non trouvée
36 illisible	53 illisible	372 OK	Un peu abîmée 1727
37 OK	52 OK	373 illisible	Un peu abîmée 1727
38 amorce	51 OK	374 OK	Repeinte CF
39 OK	50 OK	375 OK	Bon état 1727
40 non inscrit	49	376	HM concubine andrieux grillage
41 OK	48 OK	377 OK	Bon état 1727
42 OK	47 OK	378 OK	Bon état 1727
43 OK	46 OK	379 OK	Angle route de Stambach
44	45	380	Non trouvée
45	44	381	N° à confirmer
46	43	382	Non trouvée
47 OK	42 OK	383 OK	1727, un peu abîmée
48 OK	41 OK	384 OK	Repeinte CF bon état

49 non inscrit	40	385	OK	HM concubine
50 non inscrit	39	386	OK	HM
51 OK	38	387	OK	1727, bon état
52 OK	37	388	OK	1727 bon état
53	36	389	OK	Non trouvée
54 non inscrit	35	390	OK	HM
55 OK	34	391	OK	Maison Klein Hullehuse
56 non inscrit	33	392	OK	HM
57 non inscrit	32	393	OK	HM
58 non inscrit	31	394	OK	HM
59 OK	30	395	OK	Concubine 1727
60 OK	29	396	OK	Angle Maguet 2 bornes abîmées
61 OK	28	397	OK	Angle Maguet 1727 bon état
62 non inscrit	27	398	OK	HM
63	26	399	OK	Non trouvée
64 non inscrit	25	400	OK	HM
65 non inscrit	24	401	OK	HM
66 non inscrit	23	402	OK	HM Petit Riefenthal
67 non inscrit	22	403	OK	HM borne d'angle
68 non inscrit	21	404	OK	HM
69	20	405	OK	Cassée sans numéro
70	19	406	OK	Non trouvée
71	18	407	OK	Non trouvée
72 non inscrit	17	408	OK	HM borne d'angle
73 OK	16	409	OK	1727 bon état arbre cassé
74 OK	15	410	OK	1727 altérée borne d'angle
75	14	411	OK	altérée
76 non inscrit	13	412	OK	HM en face des de haut point
77 OK	12	413	OK	Bon état 1727
78 OK	11	414	regravé	Peu altérée 1727 illisible
79 non inscrit	10	415	OK	HM
80 non inscrit	9	416	OK	HM concubine
81 non inscrit	8	417	OK	HM posée à l'envers
82 non inscrit	7 peu lisible	418	OK	HM
83 OK	6 peu lisible	419	OK	Bon état 1727
84 OK	5	420	OK	Bon état 1727
85 illisible	4	421	OK	abîmée
86	3	422	OK	incrustée arbre HM + 91/93/94
87 OK	2	423	OK	Bon état 1727, limite 93
88 non inscrit	1	424	OK	Angle, HM, Morenthal
		425	OK	HM, Morenthal
		426	OK	HM, Morenthal
		427	OK	Béton, entrée chalet Morenthal

Kessel 278 739 HM limite parcelle 129

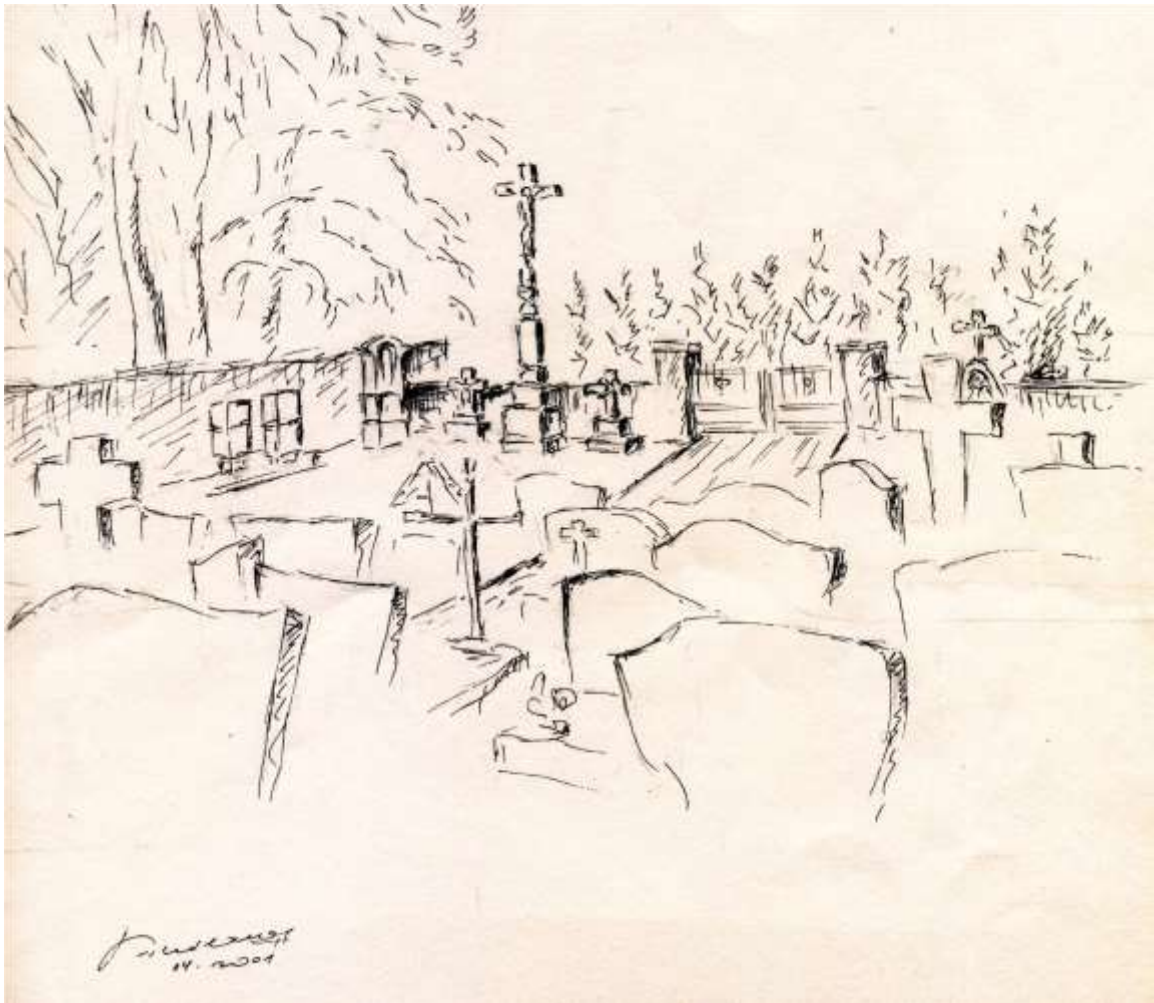
Nota : Le repaire HM correspond à des bornes non armées portant uniquement d'un côté le N° de Hullehuse et de l'autre celui de Marmoutier.

## HISTOIRE DU CIMETIERE

---

Herbert ANDLAUER

2001



---

## HISTOIRE DU CIMETIERE DE HULTEHOUSE

Le cimetière de Hultehouse a été créé en 1822. Les parcelles ont été offertes par les époux Joseph RIEDINGER et Odile SOBINGER. La donation eut lieu le 2 janvier 1821 en présence de Antoine SCHMITT maire, des conseillers Laurent MEYER, Simon REIMEL, Joseph DONY, Jean SCHOENACKER, Thiébaud SCHMITT et Antoine MUNIOT. Etaient également présents les membres du Conseil de fabrique de la paroisse, Florent KALCK, Jean KNITTEL et Dominique CHRISTOPHE.

Il a été béni le 6 janvier 1822 par le curé MANDRET. Il est donc contemporain de la première chapelle construite en 1821 bénie par le même curé le 18 septembre 1821.

1

Auparavant les défunts de Hultehouse étaient enterrés à *Lutzelbourg*, non pas autour de l'église mais dans un cimetière plus ancien situé plus en arrière. (1)

La première personne qui a été enterrée au cimetière de Hultehouse est Madeleine SCHAAL (16 ans) fille de Joseph et de Barbe MULLER, le 17 janvier 1822. (2)

Mes recherches effectuées dans l'ancien cadastre de Lutzelbourg ne m'ont pas permis de situer l'emplacement de son ancien cimetière. Aucune parcelle ne mentionne un cimetière. Par contre dans le registre du Conseil Municipal on en parle dans les années 1873 et 1877.

Une visite et un entretien avec le doyen de Lutzelbourg, M. TROMP, m'a permis de situer l'emplacement rue de Dannelbourg. Les époux TROMP se rappellent encore de celui-ci, pas de monuments, mais des croix simples en fer.

Cette indication me sera confirmée par la « *Planche XIII - Canal de la Marne au Rhin, traversée de Lutzelbourg vers 1890* », dans le fascicule « Au Pays de Lutzelbourg » (3)

Ayant situé les parcelles concernées sur l'ancien cadastre de Lutzelbourg, mes nouvelles recherches effectuées, aussi bien à la mairie de Lutzelbourg qu'au Service du cadastre à Sarrebourg ne m'ont pas donné confirmation de celui-ci. Ces parcelles appartenaient à des personnes privées.

C'est finalement Madame JANEL qui m'a confirmé que l'ancien cimetière de Lutzelbourg était bien situé sur les parcelles 29 et 102 route de Dannelbourg, c.à.d. au N° 20 et sous leur garage. M. Emile REINSBACH son père a construit la maison du N° 20 en 1933. Il avait acheté ce terrain, qui était à l'époque un jardin, mais qui, d'après lui, était l'emplacement de l'ancien cimetière.

Aujourd'hui l'agrandissement de notre cimetière est réalisé, et son aménagement est en cours en tenant compte des rites funéraires actuels (jardin du souvenir, columbarium, tombes à urnes).

Deux de nos concitoyens sont enterrés dans sa nouvelle partie, dont l'un dans le carré des tombes à urnes.

Sources :

- (1) Christian LEPINTE « Trait-d'Union » 11 / 1955 p. 16 et 17 .Revue inter paroissiale fondée par le curé Lang de Lutzelbourg en 1954 pour les villages de Lutzelbourg, Hultehouse, Garrebourg, Dannelbourg, et Henridorf.
- (2) Etat Civil de Hultehouse
- (3) « Au pays de Lutzelbourg » Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et environs Cahier 82 - 83, 1973.

2

---

## LE TRAVAIL A DOMICILE

---

<p><b>Le travail à domicile à HULTEHOUSE aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles</b></p>
--

Herbert ANDLAUER décembre 2010

A Hultehouse comme dans tous les villages isolés de montagne les hommes travaillaient comme bûcherons, carriers, tailleurs de pierre, journaliers, etc. ou artisans.

Pour pouvoir nourrir la famille ils exploitaient un lopin de terre, travail réalisé partiellement par les femmes vivant au foyer, qui en plus de leurs activités habituelles s'occupaient des animaux, de la basse-cour et du jardin et participaient aux travaux des champs.

Lors des longs hivers pour améliorer les ressources nécessaires à une vie modeste eux et elles faisaient du travail à domicile.

---

## LE TRESSAGE DES CHAPEAUX DE PAILLE

---

32



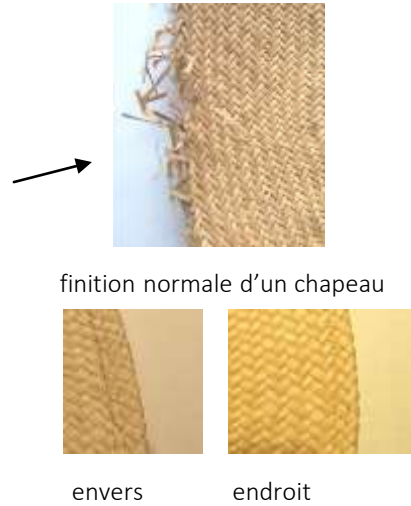
C'est en 1835 que les frères de Langenhagen de Sarre Union ont entrepris la fabrication des chapeaux en feuilles de palmier et de panama. Plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers tressaient à domicile dans toute la Lorraine, 25 communes du nord de l'arrondissement de Sarrebourg travaillaient pour la maison Langenhagen. A partir de 1880, on utilisait du raphia et des pailles. L'évolution de la mode a amené le déclin de l'industrie des chapeaux de paille, en 1930 elle a définitivement disparu dans la région.



Panama (actuel)



Chapeau de palmier réalisé par mes ancêtres



finition normale d'un chapeau



envers



endroit

La finition des bords qui assure la stabilité du chapeau et évite que le tressage se défasse n'est pas réalisée par les travailleurs à domicile. Toute la pile de chapeaux trouvée dans mon grenier n'était pas terminée, ce qui en effet laisse supposer que la finition des bords n'était pas réalisée par les tresseurs.



Fig. 8 : Tressage de chapeau de paille  
(Musée de Sarreguemines)



mmm  
marqué OL

Pièce sans doute fournie par Langenhagen

Pour tresser, les ouvriers utilisaient un outil, le Flechtbock (Flechten = tresser et Bock=chevalet) qu'ils fabriquaient eux-mêmes. Le cylindre est monté sur un support permettant de l'incliner pour travailler.

Les matières utilisées par la maison Langenhagen étaient les feuilles de latanier importées de Cuba et des feuilles de palmier en provenance de l'Équateur. Ces matériaux étaient fournis sous sa forme brute aux ouvriers, qui devaient les préparer pour être tressés. C'était souvent les jeunes enfants à qui cette tâche était confiée.

Pour le tressage les lanières sont entrelacées à la manière d'un tissu autour du cylindre, on nomme ce travail fabriquer des cloches.

La maison Langenhagen avait un dépôt à Phalsbourg.

## LA FABRICATION DES RESILLES ET DES FILETS A PROVISIONS

Les résilles confectionnées dans la région étaient les filets dans lesquels les femmes maintenaient leurs cheveux. Jusque 1910 elles étaient fabriquées à partir de cheveux véritables puis on a utilisé le fil de soie.

Lorsque la mode des années 1920 amenait les femmes à porter les cheveux courts, la confection des résilles déclinait et était remplacée par celles des filets à provisions. Le matériau utilisé alors était le cordonnet de coton. Mais très vite cette activité disparaissait à son tour.

#### Instruments pour fabriquer les résilles :

Le " Stöckel ", un chevalet d'une hauteur de 85 cm supportant une tablette de 40x40 cm, muni de deux tiroirs pour ranger le matériel. Sur le bord de la tablette des pointes recourbées sont enfoncées permettant de fixer le filet pour le tendre.

Le dévidoir pour dérouler les écheveaux de soie. Les tambours sont démontables et leur entre-axe est réglable en fonction de la longueur des écheveaux.



" Stöckel "



Dévidoir

Pour filer l'ouvrière utilise une navette en acier, longue aiguille terminée par deux mâchoires entre lesquelles elle passe le fil ou le cordon. Les mailles ainsi formées sont enfilées sur le moule. En faisant varier le diamètre de ce cylindre l'ouvrière peut obtenir des mailles plus ou moins lâches. Ce cylindre est en général un simple bout de roseau.



#### Remarque :

Je me rappelle encore de Marie Joséphine KALCK, sœur de mon grand-père, chez qui plusieurs femmes travaillaient quelques fois au même " Stöckel ", chacune avec son ouvrage.

Dans les années 1935 lorsqu' avec mon frère on lui rendait visite on avait le droit de remplir les navettes de fil de soie, travail qui nous permettait de faire tourner les tambours du dévidoir en tirant sur le fil pour l'enrouler sur la navette.



Grosse maille



Petite maille

Filets à provisions (Jacinthe Fischer)

## LA BRODERIE PERLEE POUR LA HAUTE COUTURE (BRODERIE DE LUNEVILLE)

---



Fig. 6 : Brodeuse de perles à Haselbourg (Musée de Sarreguemines)

La broderie de perles s'est implantée à Lunéville dès 1816. Mais c'est à partir de 1870 que les entrepreneurs de Lunéville étendaient leur zone d'embauche jusqu'à l'arrondissement de

Sarrebourg. C'est surtout autour de Dabo que cette activité s'est maintenue le plus longtemps. En effet, l'entreprise fondée par Joseph Haeckler en 1879 n'a fermé ses portes qu'aux environs de 1970. D'autres dépôts existaient à Phalsbourg, Lutzelbourg et Schaeferhof.

L'ouvrière à domicile n'intervenait qu'au bout de la chaîne de production. En effet, les modèles étaient conçus et tracés au préalable par l'entrepreneur qui fournissait aussi les perles et les paillettes enfilées sur des écheveaux

Le dessin du couturier est reproduit sur du calque, par piquage de petits trous, puis le calque est enduit avec une poncette et de la poudre à poncer. Le dessin est alors reproduit sur du tulle mais à l'envers (la brodeuse travaille à l'envers), puis fixé avec de l'essence ou de l'alcool.

L'ouvrière procède selon les explications reçues au dépôt ou selon l'échantillon remis. Par contre, elle doit elle-même s'équiper d'un métier à broder, confectionné généralement par le mari ou l'homme de la maison. Ce métier reçoit le nom de "Häckelbock" à Dabo (tréteau à crochet). En plus elle doit acheter un crochet et du fil.

Au départ, les perles ou paillettes sont enfilées sur une mèche. Afin d'éviter d'enfiler les perles une à une sur le fil de la bobine, la brodeuse noue le fil de la mèche au fil de la bobine, puis, précautionneusement les fait glisser de l'un à l'autre.

La brodeuse tend l'étoffe à broder sur son métier, l'envers sur le dessus et l'endroit sur le dessous. Elle travaille à l'envers, son crochet pique le tissu pour accrocher le fil et fixer perles ou paillettes au support par un point de chaînette. A chaque point, la brodeuse fait glisser, avec le pouce et l'index de la main gauche se trouvant sous le métier, une perle ou paillette.



Broderie au crochet : envers



endroit

Il existe une très grande variété de perles, de paillettes, de cuvettes, de tubes de pierres ou autres matières premières en verre, en jais, en cristal, porcelaine, etc.



Perles



Paillettes

Echeveau de perles de jais noir d'une longueur de 20 cm avec la taille réelle des perles trouvées dans mon grenier. Perles servant sans doute à la broderie réalisée aux environs de 1900 par les sœurs de ma grandmère Victorine RICARD



Tour de cou de 1860



Pièces de haute couture



## L'APPRENTISSAGE DE LA COUTURE

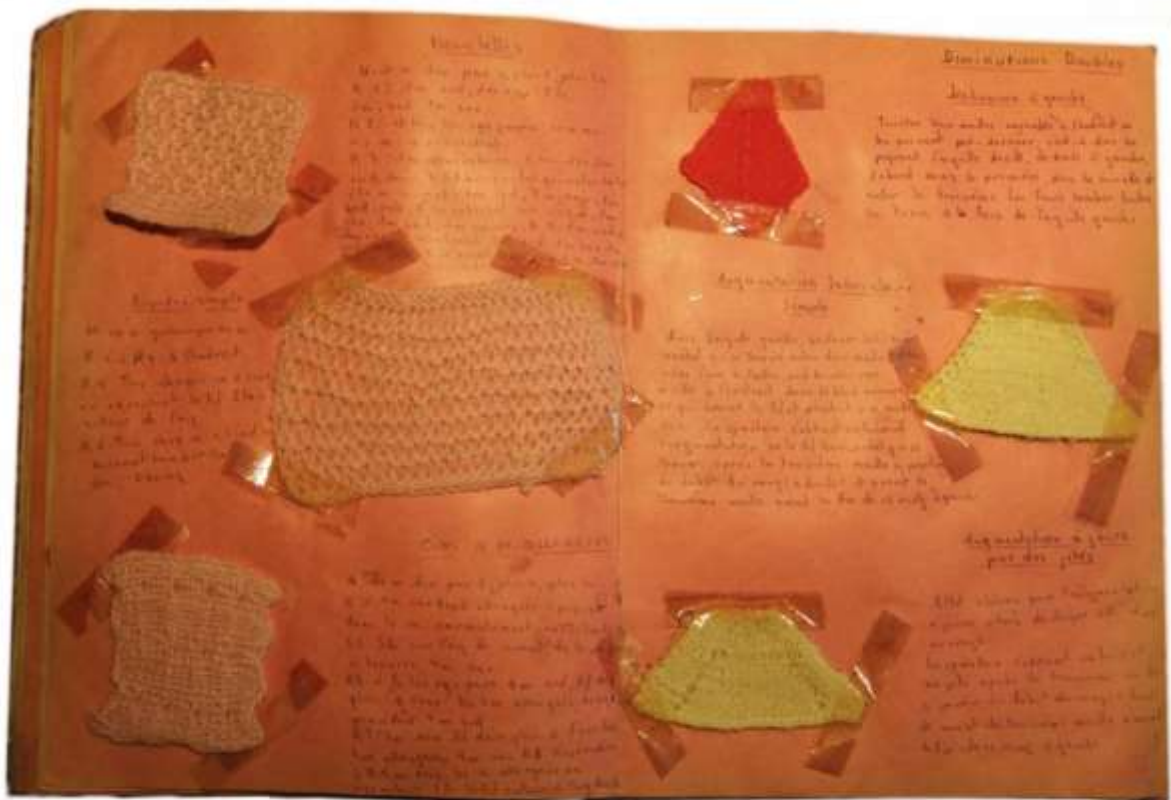
---

La couture était un élément essentiel de l'éducation des petites filles que l'on préparait, dès le plus jeune âge, à assumer leur rôle de maîtresse de maison. Vers quatre ou cinq ans déjà, elles commençaient à manier l'aiguille pour pouvoir confectionner leur trousseau et plus tard entretenir les vêtements de leur famille et le linge de maison.

Cet enseignement était repris à l'école communale à raison de plusieurs heures par semaine dès la première année d'école. Lorsque la classe était faite par un instituteur, c'était une femme du village qui donnait cet enseignement.

**Extraits du cahier de travaux de couture de Jacinthe Sibeline /Fischer réalisé à l'école communale de Hultheuse en 1960.**





## LES MARQUOIRS

Les marquoirs étaient des morceaux de tissu sur lesquels les jeunes filles enchaînaient les exercices. On y retrouve les points de broderie, les points, jours, chiffres ainsi que le nom de la jeune fille et l'année de son exécution. La répétition des différents exercices et la finition minutieuse du marquoir, dans l'enfance, sont le secret d'une exécution parfaite à l'âge adulte.

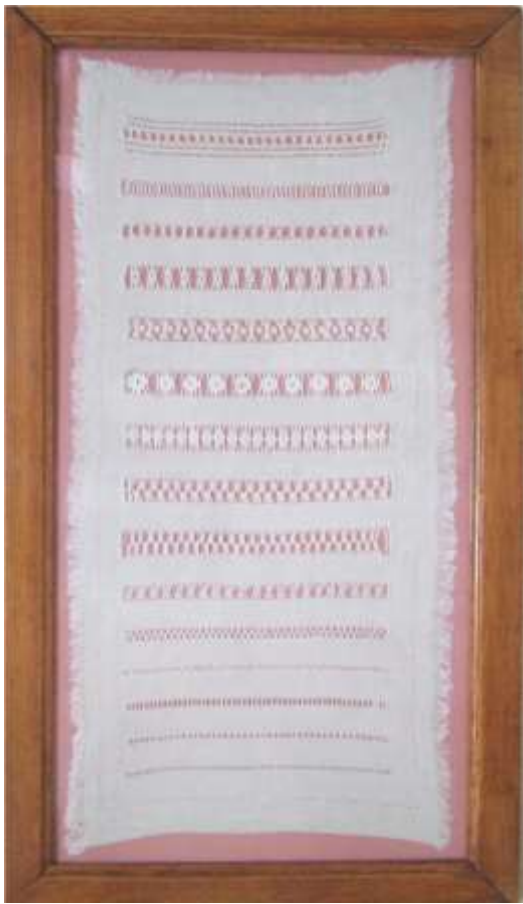


Abécédaire réalisé par Jeanne Kalck  
en 1923 à l'âge de 8 ans



Marquoir





Marquoir de lingerie



Marquoir de points de tricot pour bas



**Cache serviettes** : Broderie sur lin ancien représentant un arbre de vie et des animaux symboliques. Travail réalisé par Elisabeth Froelicher (signe FRELIER : probablement prononciation locale du patronyme) mon arrière grand-mère vers 1840.

**Sources :**

Musée du Pays de Sarrebourg – De fil en aiguille, 1989

Thérèse de Dillmont - Encyclopédie des ouvrages de Dames, 1900

Association des Amis de l'Histoire de Dabo : Les yeux au bout des doigts, 1994

Jacinthe Sibeline/Fischer : Ecole de Hultheouse 1960, Institutrice Mme Boudinet, Cahier de travaux de couture

**CRÉDIT ICONOGRAPHIQUES**

Musée du pays de Sarrebourg : pages 2, 3, 4 : accord de Mme Heckenbenner du 21.12.2010

Association des Amis de l'Histoire de Dabo : pages 5, 6 : accord de Mr. J.C KOFFEL du 21.12.2010.

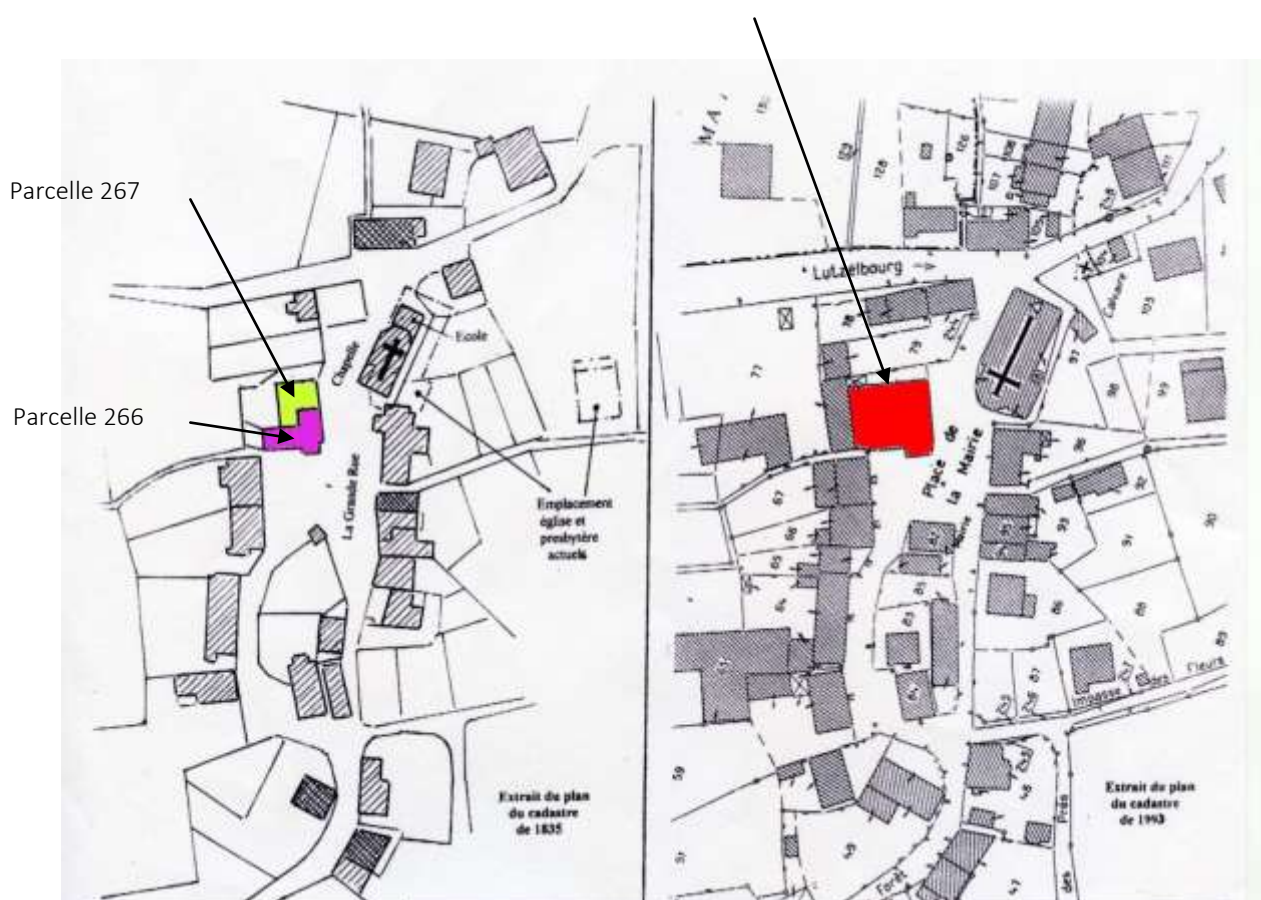
## HISTORIQUE DU CAFE DES VOSGES

---

25 Place de la Mairie à HULTEHOUSE

H. ANDLAUER  
Décembre 2011

Café des Vosges



---

### PARCELLE 266

---

Le cadastre de 1835 indique comme premier propriétaire :

**Augustin KALCK** fils de Florent et de Marie Barbe RICARD, frère de Joseph KALCK.

Augustin est né le 17.02.1808 à Hultehouse 57, il se marie le 17.01.1831 à Dabo 57 avec Marie Anne RÖMEN née le 20.03.1804 à Dabo.

- cabaretier en 1831
- lissier, tisserand
- maire 1843/1857
- agriculteur (436 ares dont 2.97 de chènevières)

Il décède le 15.07.1857 à H

**Pierre RAUCH** né le 23.09.1823 à H, fils de Thiébaud et de Apolline BOFF, épouse le 14.01.1858 à H, Marie Anne fille d'Augustin KALCK, née le 02.02.1838 à H

En 1859 il devient propriétaire de l'auberge de son beau-père. (maison classée 2 avec 7 ouvreaux)

- tailleur d'habits à son mariage
- aubergiste
- négociant, buraliste en 1876
- agriculteur (259 ares dont 18.33 de chènevières)

Son épouse Marie Anne décède le 25.06.1876 H à l'âge de 38 ans.

Pierre se remarie à H le 11.08.1877 avec sa belle-sœur Joséphine KALCK née le 16.04.1840 H.

**Albert RAUCH** né le 24.05.1853 H, fils de Joseph et de Marie Anne BOFF, épouse le 18.01.1887 H Clémentine RAUCH née le 05.11.1858 H, fille de Pierre RAUCH et de Marie Anne KALCK.  
Son beau-père Pierre décède le 25.04.1888 H à l'âge de 65 ans.

En 1889 il devient propriétaire de l'auberge de son beau-père. (maison classée 2 avec 9 ouvreaux)

- maire 1881 / 1900
- maitre bucheron 1895
- agriculteur (389 ares)
- aubergiste

Remarque : Dans le cadastre de 1835 la redevance des Impôts sur les propriétés bâties était calculée selon la nature de la maison classée en catégorie de 1 à 6 (6 étant la petite chaumière) et le nombre de fenêtres (ouvreaux).



Remarque : la carte est datée du 21.08.1889, par contre le tampon départ de la poste de Saverne est du 21.08.1899 est celui de la Wantzenau date d'arrivée est également du 21.08.1899. L'expéditrice s'est trompée de date.



La carte postale a été inventée vers 1870. Les premières cartes illustrées de reproductions photographiques seront émises en 1890.

Cette carte a donc été éditée entre 1890 et 1899

---

## PARCELLE 267

---

**Avant 1839** elle appartenait à **Joseph GRIESHAVRE**, (maison classée en catégorie 2) □  
Cabaretier

**1839 / 1844 à Antoine KNITTEL** ° 10.11.1807 H, fils de Jean, tisserand x 07.11.1832 H Catherine MEYER °03.04.1812 H (maison classée en catégorie 2, 8 ouvreaux)

**1844 / 1879 à Hubert KNITTEL** le jeune, °14.04.1813 H x 20.05.1840 L Thérèse WALTER, Hubert est +23.02.1867 H

- aubergiste
- tisserand

**1879 / 1888 à Auguste KNITTEL** °11.03.1841 H fils de Hubert, x 11.11.1873 H Marie Anne RAUCH, ° 30.06.1850 H, fille de Bernard et Marie Anne KALCK.

En 1887 le cadastre indique en diminution la parcelle 267. La cause de celle-ci n'est pas indiquée (démolition-incendie?)

**En 1889 Albert RAUCH** devient propriétaire de cette parcelle, nature de celle-ci, sol.

Clémentine RAUCH épouse d'Albert décède le 07.03.1892 à H à l'âge de 34 ans, il se remarie le 04.10.1892 à H avec Caroline BOSSERT.

Albert RAUCH décède le 12.04.1905 à H et son épouse Caroline le 27.12.1907 à H.

C'est donc après 1905 ou 1907 que :

**Louis NONNENMACHER** est devenu propriétaire du restaurant, qu'il a également agrandi en ajoutant le « Gasthaus zum Storchen »



Remarque : Comme les matrices cadastrales de 1889 à 1927 manquent à la Mairie il est impossible de connaître l'année de construction du « **Restaurant à la Cigogne** ». Par contre il est cité page 314 dans le Guide des Vosges « Die Vogesen von C. Mündel, 1911 »

Selon la liste des exploitants agricoles de 1916 **Louis NONNENMACHER** est propriétaire du restaurant.

Dans le répertoire des chefs de famille par maison de 1921 est cité :

AU N° 29 LOUIS NONNENMACHER / MARIE HERMANN (EPICERIE-BOULANGERIE) AU N° 30 LOUIS NONNENMACHER / MARIE HERMANN (RESTAURANT)

---

Dans la Matrice Cadastreale de 1927 est cité au N° 29 Louis NONNENMACHER, aubergiste

Dans la photo ci-dessous le propriétaire de l'Hôtel des Vosges est **Paul jacques NONNENMACHER** qui s'appelle en réalité **Louis Paul Jacques**







Le parc de l'Hôtel des Vosges à l'emplacement du N° 5 route de Lutzelbourg en 1925

**Léon GERARD épouse le 16.11.1927 Marie Cécile Louise NONNENMACHER fille de Louis Paul Jacques**

Dans la Matrice Cadastre de 1927 il est cité au N° 29 de la Grande Rue comme propriétaire depuis 1936.

**LOCATAIRES :**

**1941 / 1948 – Lucien SIBELINE** (restaurant) **Léon GERARD** a gardé l'épicerie et la boulangerie)

**1948 / 1951 - Lucien UNTEREINER** de Siewiller (restaurant, boulangerie et épicerie)

**1951 / 1962 – Paul TROTZIER** (restaurant, boulangerie et épicerie)

**1962 / 1965 - DEMOFTZKI** (restaurant et épicerie)

**1965 / 1968 – Louise MARIOTTE** (restaurant et dépôt de pain)

**1968 / 1971 - WIND** (restaurant et dépôt de pain)

**1971 / 1980 – Hildegarde SAAM** (restaurant, épicerie et dépôt de pain)

<b>Roland RIEDINGER et Marie José BAJADOR</b>
---

**26.08.1980** achat du restaurant et de l'épicerie à Léon GERARD

**1980 / 1987** – (restaurant)

**LOCATAIRES :**

**10.12.1988 / 15.09.1990** – Réouverture par M. Mme **ZINS**, fille de Lucienne SIBELINE / MEYER  
(restaurant)

**15.09.1990 / 31.12.1994 - Lucien LEROUX et Murielle BIONDI** (restaurant)

13.05.1995 / 27.01.1998 - THIERY ET FRANCETTE REIFSTECK (RESTAURANT ET  
DEPOT DE PAIN)

---

<b>Thiery et Francette REIFSTECK depuis 1998</b>
--

**27.01.1998** achat du restaurant à Roland RIEDINGER



Sources :

- Registres paroissiaux et d'Etat-Civil de Hulthehouse
- Registres paroissiaux de Lutzelbourg
- Cadastre de 1835, 1927 de Hulthehouse

Remerciements :

- Micheline BAILLY
- Francette REIFSTECK
- Roland RIEDINGER

## LES ANCIENNES MAISONS DE HULTHEOUSE CONSTRUITES AVANT 1835

---

Herbert ANDLAUER décembre 2013

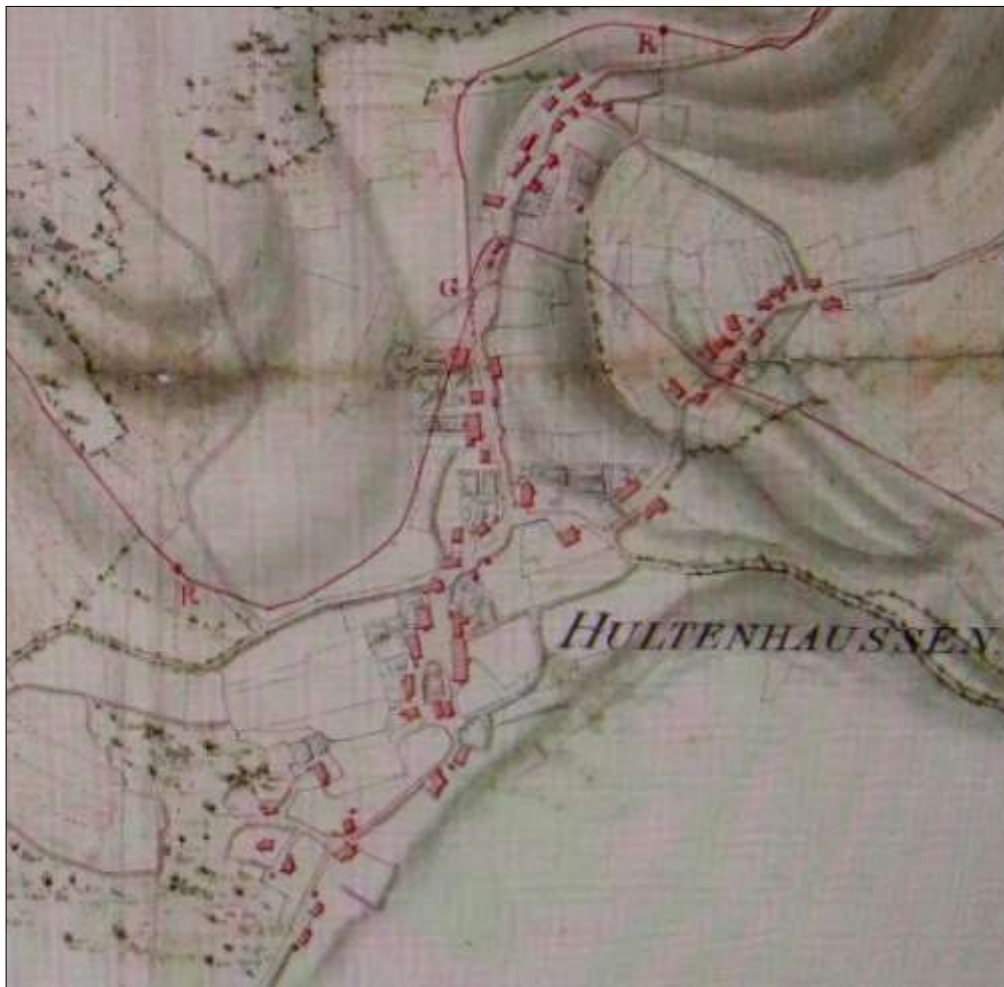
La carte ci-dessous permet de recenser les maisons existantes lors de l'établissement du cadastre de 1835.

Dans le présent article on trouve:

- les maisons dont l'aspect extérieur n'a pas changé.
- les maisons transformées ou ayant encore quelques vestiges anciens.

Le document qui suit est extrait du plan: Carte de 1815: Corps Impérial du Génie. Direction de Sarrelouis. Place de Phalsbourg. Plan indiquant le tracé de la Fontaine Militaire depuis Hultenhausen jusqu'à Phalsbourg, par Lutzelbourg et Les Trois Maison.( Bibliothèque nationale de France GED-4466, gallica).

Sur ce plan ne figure ni rue ou lieu dit, par contre il est conforme au plan du cadastre établi en 1835.




---

## LA CREATION DU CADASTRE NATIONAL

---

L'Assemblée constituante établit le principe d'un cadastre national en 1790, lorsqu'elle supprime les anciens impôts pour les remplacer par une contribution foncière unique. Une commission est constituée le 30 juin 1802 à cet effet, mais le projet ne prend forme qu'en 1807, quand la loi du 15 septembre ordonne l'établissement d'un cadastre général parcellaire

Cette opération d'envergure prévoit l'arpentage et l'évaluation de toutes les parcelles de toutes les communes. Après la chute de l'Empire, la loi du 23 septembre 1814 maintiendra ces travaux cadastraux.

( LAROUSSE de la Généalogie, page 127, Ed. LAROUSSE 2002 )

On appelle aujourd'hui ce document **l'ancien cadastre** et le relevé parcellaire du village **le plan Napoléon**.

*Le cadastre de Hultehouse fut établi à Nancy, Département de la Meurthe le 17 juillet 1835, le plan des relevés parcellaires en 1834.*



Extrait Plan du cadastre de 1835

Légende: termes employés dans ce document

Désignation de la parcelle (exemple: B 302)

Surface sol: surface bâtie (maison plus cour) en ares

Classe: cotation des maisons de 1 à 6 (6 étant une petite chaumière) pour l'évaluation du revenu imposable,

Ouvreaux: nombre d'ouvertures de la maison (parfois cité)

**Nombre de maison en 1835**: classe 1 (4), 2 (12), 3 (6), 4 (21), 5 (25), 6 (15), soit **83** maisons, dont **37** sont toujours existantes (plus ou moins transformées)

---

## MAISONS ANCIENNES ENCORE EXISTANTES

---

( elles sont signalées avec les noms des rues et les numéros d'aujourd'hui)

## ROUTE DE LUTZELBOURG

### N° 2 (EXISTE EN 1815)

Cadastre de 1835: B 302 - Classe 1 / 10 ouvreaux, surface sol 2,40 ares - Grande Rue Propriétaire cité en 1835: Jacob SCHEID, cabaretier



maison avant 1813  
avec  
cave voutée sous la partie  
habitation (traces  
retrouvées lors du  
ravalement en  
1991)



maison en  
1915

Inscription religieuse sur le linteau de la porte



ISH IHS AB  
↙ ↘  
Jacob SCHEID Apolline BREY

L'inscription du trigramme "IHS" (jesu hominum salvator ou Jesus Heiland Seligmacher, Jésus Sauveur des hommes), popularisée par les Jésuites et qui peut se compléter d'une croix placée sur la barre horizontale du "H" ou d'un cœur placée en dessous est presque omniprésente en ALSACE.

Explication tiré de: Maurice RUCH - La maison traditionnelle d'ALSACE, édition G.P. Gyss 1986 page 88

La maison a été agrandie en 1813, murs intérieurs

au premier étage réalisés en colombage

rempli de grès des Vosges d'une épaisseur de 15

et d'une hauteur de 30 cm



---

N° 1 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 273 - Classe 4 / 4 ouvreaux, surface sol

1,20 are - Grande Rue

CITE EN  
WEIL



PROPRIETAIRE  
1835: FLORENT

N° 3 (existe en 1815)



N° 1      N° 3  
Cadastre de 1835: B 272 - Classe 6 / 3 ouvreaux, surface sol

0,55 are - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Veuve Antoine SOUDIER

avant  
1909

---

PLACE DE LA MAIRIE

---

**N° 3 (existe en 1815 )**



Cadastre de 1835: B290 - Classe 2 / 4 ouvreaux, surface sol 1,48 ares - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Hubert KNITTEL aîné

Possède une cave voutée



**N° 9**

Cadastre de 1835: B 255 - Classe 2 / 10 ouvreaux, surface sol 0,89 are - Grande rue

Propriétaire cité en 1835: Joseph SCHONACKER

> | transformée

en 1962



Maison construit en 1828

**N° 1 (EXISTE EN 1815)**



Cadastre de 1835: B 297 - Classe 2 / 6 ouvreaux, surface sol 2,10 ares - Grande Rue



Propriétaire cité en 1835: Veuve Dominique COLLIN

EN 1842 la maison est acquise par Florent KNITTEL et Marie Anne WISHAAPT



Extrait du Cadastre 1835

Extrait Cadastre 1993

L'église actuelle a été construite en 1839 à l'emplacement de la chapelle de 1821, accolée à la maison. Elle a été bénie en 1850.

En 1863 (selon acte de vente) la Veuve Marie Anne KNITTEL et ses enfants vendent au curé de HULTEHOUSE Jean Baptiste Marie SPICK l'écurie pour séparer l'église et la maison (voir extrait du cadastre de 1993)

En 1869 le nouveau propriétaire est Florent KALCK, aubergiste, et Elisabeth KNITTEL, fille de Florent, en 1872 il transforme la maison, Classe 2 / 9 ouvreaux

KALCK



KALCK Florent



KNITTELElisabeth

KNITTEL

En 1883 , il agrandit la maison qui passe en Classe 1 / 12 ouvreaux

---

N° 4

---



Cadastre de 1835: B 276 - Classe 5 / 4 ouvreaux, surface sol 0,98 are - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Georges MULLER

> | murs anciens



---

AVANT TRANSFORMATION

---

> partie récupérée

**N° 6 (existe en 1815)**



Cadastre de 1835: B 278 - Classe 4 - surface sol 1,30 ARES - GRANDE RUE

Propriétaire cité en 1835: veuve Dominique KIEFFER, cultivateur

Grange et étable démolies en 1962 pour la construction du N° 8

---

N° 25 (EXISTE EN 1815)

---

Cadastre de 1835: B 266 - Classe 2 / 7 ouvreaux, surface sol 1,27 ares - Grande Rue Propriétaire cité en 1835:

Augustin KALICH,  
lissier



Partie ancienne

<



## RUE DE L'ECOLE

---

### N° 3 ( EXISTE EN 1815 )

---



Cadastre de 1835: B 247 - Classe 5 / 4 ouvreaux, surface  
SOL 1,15 ARES - GRANDE RUE

Propriétaire cité en 1835: Clément KARLESKIND

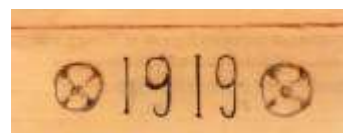
### N° 8 ( existe en 1815 )



agrandie < N° 8  
>

Cadastre de 1835: B 202 - Classe 5 / 6 ouvreaux,  
surface sol 0,89 are - Les Rues du Vieux Chemin

Propriétaire cité en 1835: Antoine RIEDINGER aîné



1919

### N° 6 (EXISTE EN 1815)

---



> N° 6

Cadastre de 1835: B 204 - Classe 5 / 6 ouvreaux, surface sol  
0,82 are - Les Rues du

Vieux Chemin

Propriétaire cité en 1835: Antoine MUNIOT

### N° 11 (EXISTE EN 1815)

---



Cadastre de 1835: B 222 - Classe 3 / 8 ouvreaux,  
surface sol 1,57 ares - Les Rues du Vieux Chemin  
Propriétaire cité en 1835: veuve Thiébaud SCHMITT

**N° 13 (existe en 1815 )**

Cadastre de 1835: B 217 - Classe 2 / 13

ouverts, surface sol 1,44 ares - La Rue du Vieux  
Chemin

Propriétaire cité en 1835: Joseph SCHMITT, lissier



✂ ajoutée



transformée en

**1829**

---

**N° 15 (EXISTE EN 1815)**

Cadastre de 1835: B 216 - Classe 5 / 5  
ouverts , surface sol 1, 62 ares - La Rue des



>

ajouté en 2010

Propriétaire cité en 1835: Pierre

### VIEUX CHEMINS



KNITTEL

Saint Joseph

## RUE DE LA COTE

N° 4 (EXISTE EN 1815)



>

N° 4

<

Cadastre de 1835: B 440 - Classe 3 / 6 ouverts, surface sol  
0,87 are - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835: François Antoine

FROELICHER, cultivateur

N° 6 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 445 - Classe 3 / 5 ouvreaux,  
surface sol 2,90 ares - La rue Everlin Propriétaire cité  
en 1835: Simon REIMEL cultivateur

N° 8 - ancien emplacement de la grange et de l'étable du N° 6

N° 8

| < N° 6

N° 9



Cadastre de 1835: B 422 - Classe 6 / 4 ouvreaux,  
surface sol 0,50 are - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835: Veuve Florent

SCHEID

N° 18 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 478 - Classe 4 / 8

ouvreaux, surface sol 2,10 ares - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835 Pierre REIDENGER

N° 19 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 457 - Classe 4 / 5 ouvreaux,  
surface sol 1,77 ares - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835: Antoine HERMANN

N° 25 (EXISTE EN 1815)

Cadastre de 1835: B  
469 - Classe 5 / 5  
ouvreaux, surface sol  
1,53 ares - La rue  
Everlin

Propriétaire cité en  
1835: Veuve Pierre  
MEYER



N° 2

**N° 5**



**N° 2 (existe en 1815)**

N° 14 (EXISTE EN 1815)



N° 23 (EXISTE EN 1815)



N° 23 | <

Cadastre de 1835: B 439 - Classe 4 / 6

ouvreaux, surface sol 2,10 ares - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835: François Antoine

FROELICHER, cultivateur

Cadastre de 1835: B 423 - Classe 4 / 5 ouvreaux,  
surface sol 0,80 are - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835: Simon REIMEL,  
cultivateur



Cadastre de 1835: B 481 - Classe 6 / 3 ouvreaux,  
surface sol 0,79 are - La rue Everlin Propriétaire  
cité en 1835: Thiébaud RAUCH



Cadastre de 1835: B  
463 - Classe 6 / 5  
ouvreaux, surface sol  
1,19 ares - La rue  
Everlin Propriétaire  
cité en 1835:  
François WISHAAPT

---

## RUE DES FONTAINES

---

### N° 2 (EXISTE EN 1815)

---

Cadastre de 1835 - B 344, Classe 2 / 5 ouvreaux, surface sol 3,20 ares - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Joseph SCHEID, lissier

Maison agrandi entre 1885 et 1889, Classe 2 / 11 ouvreaux par Pierre RAUCH, cinquième propriétaire.



CONSTRUIT EN 1814



### N° 5 (existe en 1815 )



Cadastre de 1835: B 313 - Classe 1 / 10 ouvreaux, surface sol 3,50 ares - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Jean DONY le jeune

### N° 9 (existe en 1815)



> | <

Cadastre de 1835: B 318 - Classe 6 / 3 ouvreaux, surface sol 0,74 are - Grande Rue Propriétaire cité en 1835: Jacques GIRARD



N° 12 (EXISTE EN 1815)

---



Cadastre de 1835: B 357 - Classe 4 / 4 ouvreaux, surface sol 0,82 are - Rue

**KINDELBRONN**

Propriétaire cité en 1835: Simon SCHMITT

**N° 13 (existe en 1815 )**



Cadastre de 1835: B 359 - Classe 4 / 5 ouvreaux, surface sol 2,40 ares - Rue Kindelbronn

Propriétaire cité en 1835: Florent FROELICHER, tailleur d'habits

**N° 16 (existe en 1815 )**

Cadastre de 1835: - B 388 - Classe 2 / 8 ouvreaux, surface sol 1,11 ares - Rue Kindelbronn  
Propriétaire cité en 1835: Augustin RICARD, maçon



Construit en 1810

Pour inscription religieuse se reporter page 3

Augustin

Agnès



RICARD

## SCHOENACKER

N° 17

---

( existe en 1815 )



ajouté | <

Cadastre de 1835: B 365 - Classe 3 / 5 ouvreaux, surface sol 1,50 ares - Rue Kindelbronn

Propriétaire cité en 1835: Veuve Florent KALICH

N° 20

---

( existe en 1815 )



Cadastre de 1835: B 384 - Classe 6, surface sol

0,72 ARE - RUE KINDELBRONN

Propriétaire cité en 1835: Antoine BRICHLER

Transformé entre 1880 et 1884, Classe 4 / 6 ouvreaux, par Florent MEYER, cultivateur



N° 21

N° 23

**N° 21 (existe en 1815 )**

Cadastre de 1835: B 372 - Classe 5 / 3  
ouverts, surface sol 0,65 are - Rue Kindelbronn

Propriétaire cité en 1835: Marie Anne WALTER,  
décédée en 1842. En 1843 elle passe à Martin  
KNITTEL.

En 1933 elle est en ruine.

En 1935 elle a été reconstruite.

**N° 23 (existe en 1815 )**

Cadastre de 1835: B 375 - Classe 4 / 5  
ouverts, surface sol 0,61 are - Rue Kindelbronn

Propriétaire cité en 1835: Bruno WISHAAPT

**N° 18 (EXISTE EN 1815)**



agrandie

<

Cadastre de 1835: B 387 - Classe 5/ 6 ouverts, surface sol  
1,37 ares - Rue Kindelbronn Propriétaire cité en 1835:  
Catherine et Marie Anne REIDENGER

**N° 4 (EXISTE EN 1815)**



> N° 4

Cadastre de 1835: B 331 - Classe 4 / 6 ouverts, surface sol  
1,98 ares - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Hubert SCHIVI, cultivateur



---

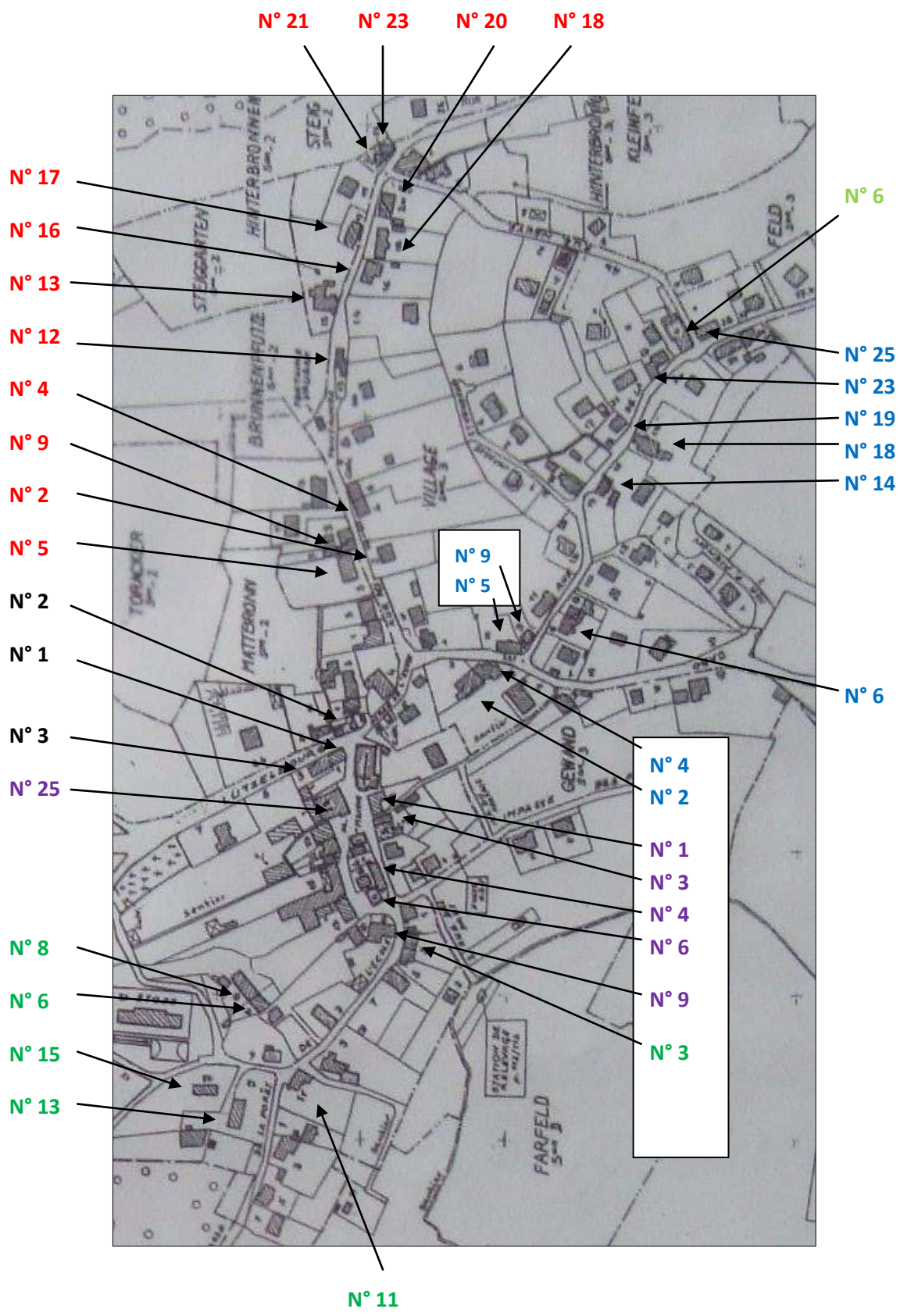
## RUE NEUVE

---

### N° 6 (existe en 1815)



Cadastre de 1835: B 467 - Classe 1 / 12 ouvreaux, surface sol 3,90 ares - La rue Everlin Propriétaire cité en 1835: Laurent MEYER, sabotier



SITUATION DES MAISONS SUR LE PLAN ACTUEL DU VILLAGE

Rue de Lutzelbourg - Rue des Fontaines - Rue de l'Ecole - Place de la Mairie - Rue de la Côte - Rue Neuve

Sources:

Extrait de la carte de 1815: Bibliothèque nationale de France (GED-4466, gallica)

HULTEHOUSE:

- **Ancien cadastre** de 1835
- Cadastre de 1927
- Relevé parcellaire du village: **Plan Napoléon**.
- Extrait du plan actuel du village, H. Andlauer 2001

Maurice RUCH - La maison traditionnelle d'ALSACE, édition G.P. Gyss 1986 page 88

**CRÉDIT ICONOGRAPHIQUE:**

Herbert Andlauer

Rémy Saam: Rue des Fontaines N° 4, 9, photos anciennes

Micheline Schmid: Place de la Mairie N° 4 , photo ancienne

Bernadette Dony: Rue de la Côte N° 18, photo ancienne

## L'ARBRE DE LA DELIVRANCE

### ET LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE HULTEHOUSE APRES LE RETOUR A LA FRANCE EN 1918

---

Herbert ANDLAUER, 25.01.2015





Le tilleul planté à coté de l'abri des écoliers est, d'après Wendelin FROELICHER, un rejet de l'arbre planté le 2 avril 1919

La plantation d'un arbre de la Liberté est une vieille tradition datant de la Révolution. Les premiers ont été plantés en 1792. Ce geste commémoratif témoigne de l'attachement des Français aux valeurs fondamentales de la République.

Partant de cette coutume, le village de Hultehouse a planté un « **Arbre de la Délivrance** » pour marquer le retour à la France.

C'est dans le Nord-Est de la France que l'on planta le tilleul recherché pour sa floraison odorante et aussi pour le beau développement de sa ramure.

Après la signature de l'armistice, au carrefour de Rethondes en forêt de Compiègne le 11 novembre 1918 l'administration Française a mis en route la reconstitution des municipalités des communes reconquises d'Alsace et de Lorraine.

Le 21 novembre 1918, par Arrêté du Commissaire de la République de Metz, M. MIRMAN, les conseils municipaux des communes concernées de la Lorraine sont dissous. Les nouveaux conseils municipaux devront être constitués selon les conditions de cet Arrêté .



**Le 1<sup>er</sup> décembre 1918 le nouveau conseil municipal de Hultehouse a été constitué:**

Maintenus:

- DONY Victor, maire
- WILD Pierre, adjoint
- SCHOENACKER Charles
- WALTER Florent
- WALTER Joseph

Nouveaux membres:

- FROELICHER Jean
- RAUCH Alphonse
- SCHOENACKER Bernard
- WEIL Joseph
- WILD Joseph

Conformément à la demande du Commissaire de la République, les vétérans de 1870 ont participé au vote:

- J. B. BAILLY
- RIEDINGER Wendelin (désigné comme représentant des vétérans)
- WEIL Joseph
- BOXLER

---

## L'ARBRE DE LA DELIVRANCE

---

(mentionné dans le livre de délibération du conseil municipal le 2 avril 1919)

## L'Arbre de la Dévotion.

Aujourd'hui: le 3 avril 1919 à 3 heures de l'après-midi en présence de 4<sup>es</sup> le père & boux,  
du conseil municipal, se fit le curé Heymann F. Rogé, de St. L'Église, l'ancien lieutenant M. H. et,  
de celle l'antique Catherine Frick, des enfants de deux écoles et plusieurs éprouvés du village  
et eût planté l'Arbre de la Dévotion à la sortie du village, font de St. Kolberg à gauche, par le  
de l'Arbre de la Dévotion, 4<sup>es</sup> le curé a fait une petite alléluie en expliquant son  
de circonstance. C'est un arbre d'été, les enfants ont chanté plusieurs cantiques en langue française et  
remplissant le sens de la solennité. Les enfants se terminent par le chant de la Vierge Marie. A 3 heures, par  
ne s'agit de voir, la cérémonie se terminait par le chant de la Vierge Marie. M. Levy accompagné  
d'un autre M. Levy arrivaient en auto mobile. Leur sa demande au receveur encore une fois, le receveur  
M. Levy parle en français pendant dix minutes et par, dans son pays, phrases en patois de Saxe.  
En chanté encore une fois; salut au drapeau et la dernière et un retour.